

30 JOURS

l'actualité bisontine

Santé

4 La Polyclinique de Franche-Comté entièrement mutualiste

Bisontine à l'honneur

7 Catherine Forge-Bernard ouvre sa maison

Santé

8 Le diabète, parlons-en !

Économie

10 Des solutions RH à la carte

Internet

12 Les communes au cœur de l'info

Santé

13 Indispensables défibrillateurs

Ville de
Besançon

Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
Tél : 03.81.61.50.50
Fax : 03.81.61.59.45
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
xavier.fantoli@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :
Jean-Louis Fousseret
Co-DIRECTEUR : **Eric Anguenot**

MAIRIE

l'info municipale

LE DOSSIER

14 Contre les violences faites aux femmes



L'ACTUALITÉ

Structure

20 « Un lieu pour apprendre à vivre ensemble »

Hommage

21 Raymond Forni, enfant de la république

Équipement

22 Un nouvel Espace à Battant

Urbanisme

23 Question de... justice

24 Expressions politiques

RÉDACTEUR EN CHEF : **Patrick Isely**
JOURNALISTE : Xavier Fantoli
RÉDACTEURS : Pascal Vernier, Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Jean-Baptiste Vieille, André-Hubert Demazure, Roland Motte, Valentin Savonet
PHOTOGRAPHES : Eric Chatelain, Jean-Charles Sexe, Gabriel Vieille
CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE : MCM Information (tél. 04.76.03.78.30.)

QUARTIERS

l'info de proximité

LE REPORTAGE

26 La Chapelle des Buis d'hier et d'aujourd'hui



L'ACTUALITÉ

Centre-Ville

30 Un nouveau roi à la Citadelle



Fontaine-Ecu

31 Fontaine-Eco, et toi ?

La Grette

32 La Troupagnie des Brimborions

Saint-Claude

33 Nouveau Refuge pour la Blanchisserie

PUBLICITÉ : P.M. Conseil, 60, Grande Rue, (tél. 03.81.21.15.00.)
PAO : Françoise Fedi, Jean-François Devat, Anne-Sophie Rehn
IMPRESSION : ACTIS - Vallée Saint-Lazare - ZI Chemin de la Cavée - 02430 Gauchy
Tél : 03 23 50 64 00 - Fax : 03 23 50 64 04
DISTRIBUTION : Adrexo. DÉPÔT LÉGAL : Février 2008.
ABONNEMENTS : 1 an : (17,60 euros)
TIRAGE : 66 000 exemplaires. ISSN : 1257-564X
Imprimé sur papier recyclé.

LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

Jeunesse

34 Vacances sur grand écran

Festival

35 Tumultes scéniques

SPORTS & LOISIRS

Tennis

38 Fabrice Santoro en haut de l'affiche

Exposition

39 Découvrez les « Grands formats »



Jardinage

40 Pensez au cognassier du Japon

Patrimoine

41 « Rendre au peuple son butin »

RACINES

42 Copies du fameux certif' orthographe comprise

DÉTENTE

45 Restaurant, recette et mots croisés

46 Urgences

Un soutien indispensable

l'éditorial

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



Si nous avons choisi de consacrer le dossier du BVV de ce mois de février aux violences faites aux femmes, c'est parce que ce phénomène, indigne d'un pays ancré comme le nôtre dans le XXI^e siècle, dépasse nettement l'ampleur exprimée par de récentes statistiques nationales. Il faut savoir qu'en France, chaque année, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon ; une femme sur dix est victime de violences conjugales, qu'elles soient physiques, verbales, sexuelles ou psychologiques ; une femme est violée toutes les deux heures. Au-delà de l'horreur absolue de ces chiffres révoltants, c'est tout un pan secret de notre société qui plie, trop souvent en silence, sous le poids de la crainte et de l'injuste honte face au regard des autres. Décrété par l'ONU "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes", chaque 25 novembre est désormais l'occasion d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre au côté intolérable de ces violences domestiques qui touchent tous les âges

et tous les milieux. Je profite de l'occasion pour saluer l'indispensable et si précieux travail de toutes les associations bisontines qui apportent leur soutien et leurs compétences respectives aux femmes maltraitées : l'Association d'aide aux victimes d'infractions (AAVI), Solidarité Femmes, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDF), et bien d'autres encore. Elles concourent, au quotidien, à redonner espoir et dignité à celles qui, dans l'intimité de leur foyer, vivent un enfer. A Besançon comme partout en France, des femmes - et plus rarement des hommes - souffrent en proie à la culpabilité, à la perte de l'estime de soi et à la peur. Puisse ce dossier contribuer, à sa façon, à combattre ce mal.

très sincèrement,
Jean-Louis Fousseret

SANTÉ

La Polyclinique de Franche-Comté entièrement mutualiste



LE RAPPROCHEMENT DES DEUX ÉTABLISSEMENTS FAVORISERA L'ACCÈS DE TOUS AUX SOINS.

Acteur incontournable de l'économie sociale et locale depuis trente ans, la Mutualité française Doubs (MFD) s'affiche aujourd'hui comme un interlocuteur majeur sur le secteur sanitaire, en offrant, en plus de ses activités, une structure hospitalière

mutualiste. En effet, depuis le 1^{er} janvier dernier, la Polyclinique de Franche-Comté, auparavant société anonyme, a intégré la Mutualité. «Le fonctionnement de la Polyclinique ne change pas», affirme Pierre Alixant, président de la Mutualité. Et nous veillerons à favoriser l'accès de tous à des soins de qualité, aux meilleurs coûts, avec un reste à charge maîtrisé.» Aucune répercussion donc, pour les

patients, qui continueront à bénéficier des mêmes prises en charge, du même accès aux soins et aux plateaux chirurgicaux, et pas de changement non plus pour les praticiens, qui demeurent sous statut libéral. «L'anesthésie, la radiologie et la gynécologie obstétrique restent par exemple dans le secteur 1, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires», ajoute Joël Beugin, directeur général de la MFD. L'intégration de la Poly-

clinique permet d'ouvrir une troisième voie : une offre privée sans but lucratif, qui se place entre l'offre publique avec ses obligations et son inertie et l'offre privée lucrative dont les objectifs sont différents». Cette intégration aura également permis d'obtenir un budget de neuf millions d'euros, financé à moitié par des fonds mutualistes, pour mener à bien le projet d'extension de l'établissement. Ce projet porte essentiellement sur la création de trois nouveaux blocs chirurgicaux ; le renforcement des services logistiques (pharmacie, stérilisation, restauration...) ; le développement d'un système d'information efficace ; la création d'un plateau IRM et l'extension de la capacité du parking. Ces travaux permettront également de renforcer les activités principales (viscérale, vasculaire, orthopédie, urologie, ophtalmologie...). Prévus sur une durée de dix-huit mois, ils débiteront au printemps, sans interruption d'activité de l'établissement.

Polyclinique de Franche-Comté
4, rue Auguste Rodin. Tél : 03.81.41.81.41.
Mutualité française Doubs
67, rue des Cras. Tél : 03.81.65.82.65.

RADIO

La bande FM s'agrandit

Depuis la nuit du 16 janvier, la bande FM bisontine a connu de nombreux changements et affiche désormais une grille élargie. Ce sont ainsi 26 programmes différents qui permettent à Besançon de rattraper l'offre proposée à Dijon. Plusieurs ondes ont fait leur apparition, comme le Mouv',

Radio Classique, Jazz FM ou Radio Shalom. Europe 2 devient quant à elle Virgin Radio, et, pour éviter les doublons, quatre fréquences ont été supprimées : disparition donc de France Culture sur le 93,5 MHz ; de France



Musique sur 96,2 ; de France Inter sur 90,6 et de France Bleu sur 99,5. Ces quatre radios ne continuent d'émettre que sur une seule fréquence. Outre l'actualité régionale diffusée par France Bleu, l'information locale est toujours assurée lors de décrochages réguliers par les journalistes Damien Poirier (Virgin radio) et Vincent Quartier (Chérie FM). Parmi cette offre riche et variée, signalons quatre antennes purement bisontines : RCF, Radios Sud, Bip et Campus.

ASSOCIATION

Les deux missions d'« Intermed' »



VINGT ANS DE BATAILLE SUR LE FRONT DE L'EMPLOI N'ONT PAS ALTÉRÉ L'ENTHOUSIASME DE FRANÇOISE LEROY.

Une véritable ruche ! Chaque jour, près de 100 personnes fréquentent les locaux accueillants et rénovés d'« Intermed' », structure d'insertion par l'activité économique. Sur place (121, Grande Rue), une équipe de dix salariés les reçoit, les écoute et les accompagne gratuitement dans leur parcours, parfois chaotique, de chercheurs d'emploi. A la fois un peu ANPE et agence d'intérim, mais avant tout association loi 1901 à but non lucratif, conventionnée par l'Etat, « Intermed' » fait la preuve depuis deux décennies de son utilité. Témoin privilégié de cette évolution, Françoise Leroy, la responsable, se souvient : « Avec le soutien d'acteurs locaux (Ville, CCAS, partenaires de l'insertion...), j'ai démarré concrètement les activités le 1^{er} mars 1988. A l'époque, il n'y avait pas de fin de droit aux ASSÉDIC, ni de RMI et on ne pensait pas que le chômage allait durer ». Hélas, la situation sur le front économique ne s'est pas améliorée et, à mesure que la précarité s'installait, la structure s'est étoffée pour mieux répondre aux besoins urgents. « On note aujourd'hui une évolution : des gens ayant une activité à temps partiel qui ne leur permet pas de vivre décemment viennent chez nous chercher un travail plus complet ou un supplément d'heures. C'est inquiétant et les femmes sont particulièrement concernées », analyse celle qui, davantage

qu'une directrice, se considère comme une « chef d'orchestre ». Psychomotricienne de formation ayant très vite basculé dans le monde de l'insertion, elle s'avoue admirative devant le courage dont font preuve les « chercheurs d'emploi » lorsqu'ils décident de franchir la porte d'INTERMED' : « Il n'y a pas de profil type. Certains sont peu qualifiés et sans réelle expérience, d'autres ont des compétences et des savoir-faire leur permettant de rendre des services de qualité, mais tous ont en commun d'être motivés pour s'en sortir ». A travers ses deux missions, l'accueil (non jugeant) et la délégation de main d'œuvre, « Intermed' » a reçu l'an dernier près de 1 200 personnes (domiciliées à Besançon à plus de 80 %) et en a salarié environ 550 soit près de 60 ETP (équivalents temps pleins) répartis entre services à la personne (« Intermed'Zen ») et services aux professionnels (« Intermed'Pro »). Fière, à juste titre, du prix de l'Innovation 2007 décerné par la MAIF pour la mise en place de formations (4 500 heures à l'année) dans le cadre d'« Intermed'Zen », Françoise Leroy, avec toute son équipe et le soutien de son conseil d'administration, a attaqué 2008 avec une motivation intacte et communicative.

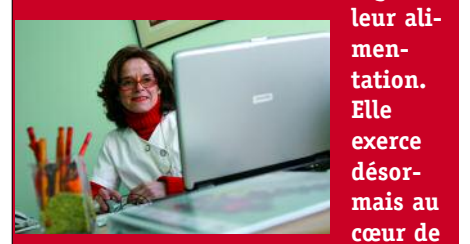
Contact : Intermed'
121, Grande Rue.
Tél : 03.81.81.54.79.

COMMERCES

L'ATELIER
Quand Eric Pinto a ouvert son salon de coiffure rue de Belfort, il savait quelle direction suivre : « Mon objectif était d'avoir la rigueur d'une franchise au niveau des produits, de la qualité et de l'hygiène, mais dans un cadre plus chaleureux, avec des prix plus abordables ». Le résultat est à la hauteur. D'inspiration baroque, L'Atelier se distingue par son atmosphère feutrée et ses tarifs très attractifs. Fort de ses dix années d'expérience, Eric peut aussi compter sur le professionnalisme de ses collègues Christelle, David et Alexia pour une prestation haut de gamme.
L'Atelier - 57, rue de Belfort.
Tél. : 03.81.53.68.19. Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 19 h.



CABINET DIÉTÉTIQUE BLANDINE GRAVELLE
Enfants, sportifs ou seniors : pendant ses 25 ans de carrière au service de la diététique, Blandine Gravelle a aidé des patients d'horizons différents à mieux gérer



leur alimentation. Elle exerce désormais au cœur de

la zone franche de Planoise. « Souvent, les gens sont un peu perdus, ils ont besoin de conseils pour avoir une alimentation plus équilibrée ». Blandine développe ainsi un programme de coaching à domicile : « Nous regardons ensemble ce qu'il y a dans le frigo, puis j'accompagne la personne en course pour mieux choisir les produits. C'est une façon ludique d'obtenir une nutrition saine et simple. »

Cabinet diététique Blandine Gravelle - 2, rue Louis Garnier. Tél : 03.81.41.36.95. ou 06.87.13.34.67. Site : www.diet-famille.fr

► BISONLINE A L'HONNEUR

Catherine Forgue-Bernard ouvre sa maison



◀ AU PRINTEMPS, LES PREMIERS CLIENTS DÉCOUVRIRONT UN NOUVEL UNIVERS ET LE SOURIRE DE LA MAÎTRESSE DE MAISON.

part belle aux spécialités locales. Avec l'appui du Conseil général, Catherine Forgue-Bernard a mis tout en œuvre pour être la première dans le Doubs à décrocher le label Clévacances, l'équivalent en milieu urbain de celui

des Gîtes de France dans le monde rural. Un gage de qualité synonyme de panonceau spécifique apposé rue Bersot à hauteur du 26. Calme, lumineuse avec ses grandes baies vitrées et décorée avec goût, la "Maison de Verre" vise une clientèle de touristes et de commerciaux en quête de convivialité. «J'aimerais instaurer et développer un esprit pension de famille mais en plus actuel, confie la maîtresse de céans. En présentant des expositions, par exemple, sur certains pans de mur ou en proposant un coach sportif sur demande ». Jamais à court d'idées pour faire de son intérieur «un lieu qui vit», Catherine Forgue-Bernard n'a, en revanche, toujours pas tranché quant aux tarifs à pratiquer. «Ce sera certainement entre 65 et 80 €», estime-t-elle. Soit le prix d'un bon hôtel sur Besançon mais avec des prestations et surtout une atmosphère incomparables.

La "Maison de verre" - 26, rue Bersot.
Tel : 03.81.81.82.27.

Entre un velux à peindre avant installation, des travaux à surveiller, des entreprises à relancer, un meuble design à dénicher, une idée décoration à creuser..., les journées de Catherine Forgue-Bernard ne sont jamais assez longues. «Je n'ai pas le choix si je veux ouvrir pour l'arrivée du printemps, précise l'ancienne patronne du bar de l'U, bisontine depuis 1962. Cela faisait longtemps que je cherchais un endroit pour le transformer en maison d'hôtes. L'opportunité s'est présentée au niveau familial et je me suis lancée». Dans le loft de près de 280 m² qu'elle partagera avec ses clients, trois chambres avec salle de bains sont en cours d'achèvement à l'étage avec pour chacune un bureau, une télévision écran plat, un lecteur DVD, l'accès wi-fi, un coffre-fort et un parking fermé à proximité. Principe de la chambre d'hôtes oblige, les pensionnaires auront droit à un copieux petit déjeuner maison et, en option, pourront apprécier sur place un dîner faisant la

LIRE ET FAIRE LIRE

BÉNÉVOLES

L'association "Lire et faire lire" recherche de nouveaux bénévoles, afin de faire des enfants d'aujourd'hui les lecteurs de demain. Pour cela deux conditions : avoir plus de 50 ans et partager le plaisir de la lecture avec les plus petits. Des séances dans les structures éducatives sont organisées une ou plusieurs fois par semaine durant l'année scolaire. Renseignements : Ligue de l'enseignement du Doubs au 03.81.25.06.39. et sur le site www.lireetfairelire.org

JEUNE MUSICIEN

CONCOURS

Depuis 2001, l'orchestre philharmonique "André Stapffer", organise avec l'Orchestre Universitaire, le Concours du Jeune Musicien. Les lauréats instrumentistes devront assurer pendant un an le rôle de chef de pupitre au sein de l'un ou l'autre des deux orchestres, et se produire en concertiste. La prochaine édition du Concours aura lieu le 30 novembre au Kursaal. Cette épreuve publique sera pour la première fois réservée aux pianistes. Les instrumentistes intéressés peuvent d'ores et déjà obtenir des informations complémentaires en appelant le 03.81.52.27.60.

A FB

VIDE-GRENIER

L'Association des familles de Besançon, dans le cadre de ses activités d'échange et de partage au service des familles, organise un grand vide-grenier au gymnase Fontaine Ecu, le dimanche 10 février. Uniquement ouverte aux particuliers, cette manifestation se déroulera entre 8 h 30 et 17 h. Précisions complémentaires et inscriptions au 03.81.88.47.38. de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

UFCV

BAFA ET BAFD

L'Union française des centres de vacances Franche-Comté propose plusieurs stages en pension complète durant les vacances scolaires de février : deux de formation générale BAFA (dont un en demi-pension) à Besançon du 16 au 23 ; deux d'approfondissement BAFA (du 11 au 16 et du 18 au 23) ; un de formation générale BAFD (du 9 au 17) à Besançon. Contact : UFCV 6B, boulevard Diderot. Tel : 0.810.080.080. ; Courriel : delegation_25@ufcv.asso.fr ; Site : www.ufcv.asso.fr

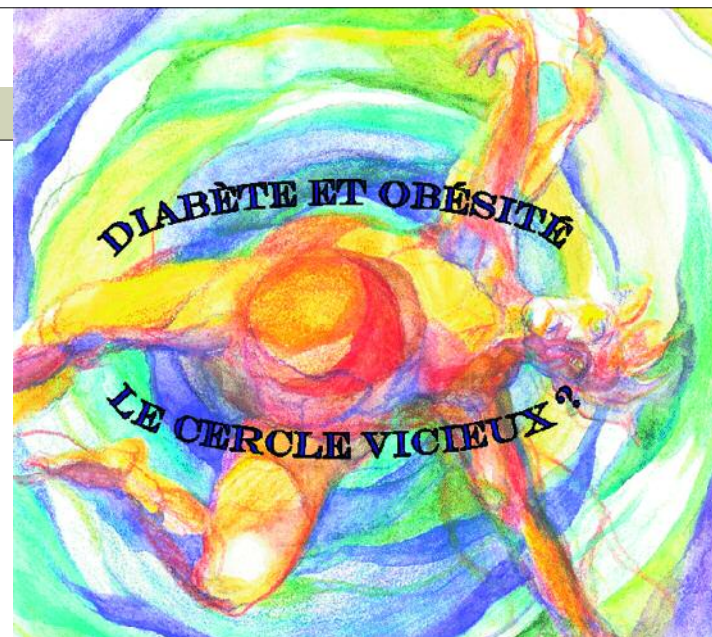
► VACANCES

L'Union française des centres de vacances Franche-Comté (UFCV) offre la possibilité aux 4-17 ans de partir en colonie de vacances pendant les congés scolaires de l'hiver et du printemps 2008. Pour en savoir plus ou recevoir le catalogue présentant une centaine de séjours, contactez l'UFCV au 03.81.52.56.60. ou connectez vous sur le site www.ufcv.asso.fr

SANTÉ

Le diabète, parlons-en !

C'est au Kursaal à Besançon que se tiendra les samedi 16 et dimanche 17 février le 1^{er} Salon régional du Diabète organisé conjointement par l'Union Régionale des Diabétiques de Franche-Comté, l'Association française des Diabétiques (AFD), la municipalité, la région et la Mutuelle de Franche-Comté. «Le Salon aura lieu désormais tous les deux ans ; il remplace la Journée régionale du diabète que les six associations locales jusqu'ici organisaient annuellement. Nous appuyant sur le Plan Régional de Santé Publique et son action contre l'obésité, nous avons retenu le thème "Diabète et obésité" car 80 % des diabétiques de type 2 sont obèses», explique Delphine Mesnier, présidente de l'AFCAD (voir encadré). «Cet événement sera l'occasion de nous adresser plus spécialement à l'enfant et sa famille, d'aborder au sein des divers ateliers les problématiques de manière personnelle. Il y aura également des conférences avec des spécialistes et un espace dépistage avec des infirmières.» Pour mesurer l'ampleur du fléau, voici quelques chiffres : on recense en France 200 000 dia-



bétiques de type 1 (insulino-dépendants) dont 30 000 âgés de moins de 30 ans, et 2,6 millions de diabétiques de type 2 (ou type gras). Maladie en croissance constante (143 millions de personnes atteintes dans le monde en 1998 et 330 millions en prévision à l'horizon 2025), le diabète se répand dans les pays industrialisés comme une véritable épidémie. Ses causes principales : la sédentarité, l'obésité, l'hérédité. La maladie oblige le patient à un traitement à vie très contraignant. Seules ses complications peuvent entraîner le décès. **Les 16 et 17 février au Kursaal, de 10 h à 18 h, entrée gratuite. Renseignements et contact : 06.74.69.24.94.**

Le rôle de l'AFCAD

L'Association Franco-Comtoise d'Aide aux Diabétiques du Doubs (AFCAD) existe depuis 1984. Basée au CHU Minjoz, elle assure des réunions d'information au service Diabétologie. Présidée depuis 2005 par Delphine Mesnier, elle

compte près d'une centaine d'adhérents issus de Besançon, de son agglomération et du Haut-Doubs. Au nombre des six associations régionales regroupées au sein de l'URDFC, elle participe à la prévention par le biais du dépistage, à l'éducation thérapeutique des personnes atteintes de diabète et organise pour elles des échanges, des repas, des marches, des sorties mais aussi des conférences. Prochains thèmes abordés : la franchise médicale, les prêts et assurances en cas de maladie chronique. **Contact : 06.74.69.24.94.**

TÉLÉTHON

A vous de le faire vivre !

Le Téléthon 2007 s'est achevé sur une note mi-figue, mi-raisin : belle mobilisation des associations, que ce soit sur la place du Huit-Septembre ou au Palais des sports, bonne présence des Bisontins mais, à l'image de ce qui s'est passé au niveau national, dons et participations financières en légère baisse... Alors pour l'édition 2008 de cette manifestation, programmée les 5 et 6 décembre, réagissons ! Soyez à l'initiative de manifestations nouvelles et originales dans votre ville, dans votre quartier, dans votre rue, avec vos amis, votre maison de quartier, les membres de votre association... La Mairie, comme elle le fait depuis plusieurs années, vous apportera, dans la mesure bien entendu du réalisable, ses conseils ainsi que son appui technique et logistique...

Envoyez vos projets dès maintenant à la direction de la Communication de la Mairie 2, rue Mégevand, à l'attention de Denis Lazzarotto, ou prenez directement contact avec lui au 03.81.61.59.35. ou par mail : denis.lazzarotto@besancon.fr.



L'ÉDITION 2008 SE PRÉPARE DÈS AUJOURD'HUI.

RÉTRO

HOMMAGE ET RESPECT ONT MARQUÉ LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE.

10 janvier : vœux

En raison de la proximité des échéances électorales de mars, la cérémonie de vœux de la Ville n'a pas eu sa forme habituelle avec un discours volontairement écourté de Jean-Louis Fousseret après une minute de silence observé en hommage à Raymond Forni. Une sobriété dictée par «la volonté de respecter la



liberté de conscience de chacun» mais qui n'a pas empêché la foule des personnalités d'apprécier ce traditionnel moment de respect et de convivialité partagés. A l'invitation du maire et du conseil municipal, près de 1 200 personnalités avaient fait le déplacement au palais des sports.

17 janvier : Clara Rojas

Afin de marquer la libération de Clara Rojas, Jean-Louis Fousseret a symboliquement décroché de la façade de la mairie le portrait de l'ex-otage des FARC. Rappelons que les portraits d'Ingrid Betancourt et de Clara Rojas avaient été apposés sur l'Esplanade des Droits de l'homme le 8 mars 2006, à l'occasion de la Journée de la femme. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la cérémonie, dont Olivier Roubis, vice-président de la fédération internationale des comités Ingrid Betancourt, et Antoine Seffre, correspondant de ces comités dans l'Est de la France. Cette libération constitue un signe positif qui permet d'espérer la libération d'Ingrid Betancourt, déclarée "Citoyenne d'honneur de la Ville" en novembre 2002, et des 4 000 personnes toujours retenues prisonnières en Colombie par les nombreuses factions paramilitaires.



CLARA ROJAS, LIBRE DEPUIS LE 10 JANVIER.

23 janvier : Poste

Le bureau de poste Ile-de-France vient de rouvrir, après plusieurs semaines de travaux importants et un investissement de 232 000 euros. Inauguré en présence de Jean-Paul Bailly, président du groupe La Poste, ce bureau du futur, complètement revu et modernisé, rentre dans la catégorie "nouvelle génération". Nouvelle signalétique, mobilier moderne, espace clair..., l'agencement de l'espace intérieur a été rénové en s'appuyant sur de nouvelles formes d'organisation. Ainsi, l'établissement offre un accueil plus convivial avec plusieurs guichets pouvant accueillir près

de 400 clients par jour, une sécurité accrue et un équipement spécifique pour les personnes à mobilité réduite et les personnes sourdes et malentendantes. Plusieurs espaces (boutique en libre-service, Banque Postale et automates) sont également à la disposition des usagers.



BESANÇON COMPTE À CE JOUR CINQ BUREAUX DE POSTE DU FUTUR (ICI SAINT-FERJEUX).

EN BREF

AROEVEN SÉJOURS À LA NEIGE

L'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale organise trois séjours de vacances à la neige, du 16 au 23 février : à Arolla (Suisse) pour les 8-12 ans ; à Innsbruck (Autriche) pour les 14-18 ans ; aux Diablerets (Suisse) pour les 12-16 ans. Renseignements et inscriptions : secrétariat AROEVEN - 58, rue du Chasnot. Tél : 03.81.88.20.72. ; Courriel : ce.aroeven@ac-besancon.fr

SECOURS POPULAIRE BRADERIE DE VÊTEMENTS

La salle Proudhon accueillera une braderie de vêtements proposée par le Secours populaire, les lundi 11 (14 h - 18 h), mardi 12 (9 h - 18 h) et mercredi 13 février (9 h - 12 h). Contact : Secours populaire 13 E, rue Brûlard. Tél : 03.81.81.69.27.

ETOILE SAINT-FERJEUX VACANCES D'HIVER

Comme chaque année, l'Etoile Saint-Ferjeux propose deux séjours à la neige au centre de Noël-Cerneux, près de Morteau : du 11 au 17 février pour les 6-11 ans (activités et jeux de neige, activités de création, veillées...) ; du 17 au 23 février pour les 11-14 ans (ski de fond, grands jeux, veillées...). Renseignements et inscriptions aux 03.81.88.29.12.

ETUDIANTS CONCOURS

Les CROUS de Besançon, Lille, Clermont-Ferrand et Orléans lancent des concours de BD, nouvelle, film court et photo, sur le thème "rouge", et ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Dates limites de participation : le 17 mars pour le concours de la Nouvelle, et le 15 mai pour les autres concours. Renseignements, règlements et dossiers d'inscription sur les sites www.crous-besancon.fr et www.cnous.fr ou au 03.81.48.46.40.

APICULTURE COURS

Le syndicat apicole du Doubs propose des cours d'élevage d'abeilles et de conduite de ruches dans les locaux de la Maison de l'Apiculture, 90, chemin des Montarmots. Ces formations sont dispensées de 14 h à 17 h les samedis 2 février, 1^{er} et 15 mars, 5 et 19 avril, 10, 17 et 31 mai ainsi que le 7 juin. Inscriptions et renseignements complémentaires sur place ou par téléphone au 03.81.80.76.41. et 03.81.55.02.80.

Des solutions RH à la carte



CHRISTIAN JANSON MET SA LONGUE EXPÉRIENCE AU SERVICE DES ENTREPRISES.

Externaliser, totalement ou partiellement, la fonction Ressources Humaines de son entreprise, c'est possible. « Une PME (entre 15 et 200 salariés) ne peut pas toujours recruter un professionnel des ressources humaines. Or optimiser son capital humain, anticiper le développement de sa société, maîtriser son évolution, structurer sa gestion, recruter le bon collaborateur, s'adapter aux obligations légales (de plus en plus complexes), établir des plans de formation, gérer les conflits, assurer les plans de carrières, constituent autant de missions que le chef d'entreprise n'est pas forcément en mesure d'assumer seul et dont il peut être regrettable de se priver. » Question de bon sens. Question d'avenir. D'où l'idée de Christian Janson de créer la première société de la région spécialiste de la DRH à temps partagé. Diplômé de l'ESSEC, titulaire d'un DESS en psychologie, justifiant d'un parcours professionnel de DRH dans de grands groupes industriels ou bancaires, cet homme d'expérience a fondé Janson & Associés, société membre du réseau national d'experts Finaxim, pour accompagner,

secondier le chef d'entreprise dans tous les volets de la fonction RH, qu'il s'agisse de la conduite de gestion courante ou de projets spécifiques (fidélisation du personnel, nouveau régime des heures supplémentaires avec la loi TEPA), de fusion de sociétés, d'audit ou de restructuration. Tout comme il soustraite sa comptabilité ou son service juridique, l'entrepreneur peut désormais faire appel à cette structure pionnière, pour des durées variables, interventions régulières de quelques jours par mois, ou des missions ponctuelles, en fonction des besoins précis de l'entreprise. Moyen souple et moderne de se doter d'un professionnel RH sans avoir à financer un poste à temps plein, Janson & Associés, installée en zone franche à Planoise, assure un renfort opérationnel très concret, sur mesure, dans toutes les situations stratégiques, problématiques ou quotidiennes de la vie d'une société et de son personnel.

**Janson & Associés – 7, rue de Vigny.
Tél : 03.81.58.88.97.
Courriel : cjanson@finaxim.fr ;
Site : www.finaxim.fr**

Voyages à Venise, Prague et Barcelone

La carte **Avantages Jeunes** propose trois week-ends à prix réduit pour découvrir l'Europe. Cette année, les jeunes de moins de 26 ans et les étudiants de moins de 30 ans ont le choix de partir à Prague les 15 et 16 mars pour 125 €, à Barcelone les 5 et 6 avril pour 148 € et à Venise (hors carnaval) les 12 et 13 avril pour 135 €. Le prix du week-end comprend le transport en autocar grand tourisme, l'hébergement en hôtel*** et le petit déjeuner du dimanche. Ces week-ends sont ouverts aux accompagnateurs des porteurs de carte Avantages Jeunes avec une majoration de 30 €.

Les inscriptions se font au CRIJ – 27, rue de la République ou par téléphone auprès de l'Agence Arbois Tourisme au 03.84.66.09.35.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un majeur responsable.

**Contact : CRIJ au 03.81.21.16.16.
ou sur le site www.jeunes-fc.com**

Ras le bol, lassitude...

Aujourd'hui, s'insérer dans le monde du travail est parfois long et difficile. On peut alors en venir très vite à douter de ses compétences, de ses capacités, voire de sa valeur. Les conseillers du Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) sont là pour vous permettre de vous exprimer sur les difficultés que vous éprouvez dans votre recherche d'emploi, de formation ou tout simplement dans votre quotidien. Ce service a été mis en place par la Mission Locale avec laquelle le PAEJ travaille en étroite collaboration. N'hésitez pas à en parler avec votre conseiller emploi-formation de la Mission Locale.

Lieu pour dépasser ses difficultés et se remotiver, le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes, ouvert tous les jours sauf le vendredi et le samedi après-midi, est anonyme et gratuit et vous reçoit avec ou sans rendez-vous. Mieux s'estimer, c'est aussi mieux s'insérer.

**PAEJ
123, Grande rue.
Tél : 03.81.82.23.91. ;
Courriel : paej@wanadoo.fr**

INTERNET

Les communes au cœur de l'info



CLAUDE MISLIN ESPÈRE
"2 À 3 000 CONNEXIONS QUOTIDIENNES".

politique et sportive. Son côté innovant réside dans le fait que chacun apporte sa pierre à l'édifice, participe et devient acteur de l'information. Avec à son actif la gratuité des petites annonces et un référencement sur Google en cours, Claude Mislin ambitionne d'atteindre les "2 à 3 000

Mis en ligne le 1^{er} février, le site www.macommune.info constitue une plateforme interactive où 59 communes du Grand Besançon sont représentées. Exit la frustration de ne jamais entendre parler de son lieu de résidence : avec la commune en guise d'angle d'attaque, macommune.info permet de traiter l'ensemble de la vie locale. Pour le directeur de la rédaction Claude Mislin, «chacun peut devenir correspondant de presse et participer au débat. Cela permet à l'internaute de remonter l'information et au journaliste de la valider».

Avec une palette de propositions des plus larges, macommune.info dispose de plusieurs rubriques avec des "informations froides" regroupant les infos pratiques, un agenda ainsi que des "informations chaudes" tirées de l'actualité culturelle,

connexions par jour".

«Les sites collaboratifs ont actuellement le vent en poupe au niveau national», confie ce journaliste doté de trente années d'expérience dans la presse quotidienne régionale. «Il existe en ce sens une volonté de notre part de décliner cette tendance au niveau local et de mettre en valeur toutes les entités géographiques».

Avec ses trois journalistes, son webmaster et ses deux commerciaux, macommune.info a déjà suscité l'intérêt de nombreux annonceurs et entend bien s'étendre ailleurs si la formule fonctionne. Fans de sport, d'actualité en général et autres reporters en herbe désireux d'apporter leurs commentaires sur un sujet bien précis, macommune.info n'attend plus que vous !

Contact : www.macommune.info

TRAVAUX

Deux foyers à Château Galland

Entourés de nombreux invités, Jean-Louis Fousseret et Claude Jeannerot, président du Conseil général ont présidé la cérémonie de la pose de la première pierre du foyer de vie "Joseph-Bastian" et de la "Résidence de Château Galland".

En 2009, l'ouverture de ces deux structures dans l'enceinte du parc Château Galland permettra d'accueillir, en internat à la Résidence, 30 personnes handicapées mentales vieillissantes dans un environnement adapté à leur pathologie. Le transfert sur le même site du foyer de vie, créé en 1977 aux Tilleroyes, permettra quant à lui d'accompagner dans une structure répondant aux nouvelles normes de sécurité 25 résidents adultes à l'autonomie réduite, mais ne nécessitant pas de soins constants. Ce projet, mené en partenariat avec la SAIEMB, a pu voir le jour grâce aux financements du Conseil général et aux résultats de l'opération "Brioche 2007".

COMMERCES

EPOPIC
«Nos collections sont très éclectiques, inspirées par la rue, les voyages, les différentes cultures»,



soulignent Pauline et Perrine, deux amies qui ont décidé de lancer ensemble leur propre atelier-boutique de couture. «Nous avons passé notre diplôme des métiers d'art ensemble, raconte Pauline, puis nous avons continué à travailler à deux jusqu'à lancer Epopic en décembre 2007». Chapeaux, écharpes, mitaines et sacs composent les premières créations du duo qui a trouvé une autre spécialité : la réparation - mieux, «la résurrection» - des doudous déchirés ou en triste état. Les parents leur disent merci !

Epopic - 26, rue Bersot (dans la cour).
Tél : 06.75.68.81.62. ou 06.63.09.07.97.
Site : <http://epopic.free.fr>
Ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

ARTS

"L'Atelier de Silène"

Depuis novembre, le graphiste Jean-Luc Gehres et la plasticienne Silène Audibert animent "L'Atelier de Silène", et proposent un espace d'exposition et un atelier graphique. Là, ils dispensent des cours de dessin, illustration, graphisme et édition. En plus de ces activités, Silène anime des ateliers d'arts plastiques pour les enfants.

Les ateliers de Silène
2, bis Place de Lattre de Tassigny.
Tél. 09.54.79.09.52. et 06.23.48.36.49.

SANTÉ

Indispensables défibrillateurs

ENTIÈREMENT AUTOMATISÉS, LES APPAREILS SONT PRÊTS À L'EMPLOI.



L'information a fait le tour de tous les médias. Impossible de passer à côté de l'accident survenu le 18 janvier dernier à un footballeur professionnel niortais sur le terrain de Sedan, et de son issue heureuse. Victime d'un arrêt cardiaque en plein match, Marco Randriana doit aujourd'hui d'être toujours de ce monde à la célérité des sauveteurs locaux et surtout à la présence dans le stade d'un défibrillateur. Convaincu de la nécessité d'installer un appareil de ce type dans la plupart des sites (voir ci-dessus) accueillant du public, Jean-Louis Fousseret n'a pas attendu le "miracle" ardennais pour

prendre les devants. Résultats : la Ville a fait l'acquisition de 20 défibrillateurs automatiques externes pouvant être utilisés par tout un chacun, sans compétence médicale particulière. Pas besoin, en effet, d'attendre un médecin pour intervenir sur une personne victime d'un arrêt circulaire puisque le défibrillateur, à condition bien sûr qu'il y en ait un à proximité immédiate, décèle l'origine du trouble, réalise le dia-

gnostic et, si besoin, déclenche le processus de défibrillation en délivrant des chocs électriques externes transthoraciques, d'intensité appropriée. Chaque année, en France, on recense environ 50 000 décès par arrêt cardiaque inopiné. La multiplication des défibrillateurs, qui constitue un enjeu de santé publique, devrait faire passer le taux de survie de 3 % actuellement à plus de 30 %.

DISTRIBUTION

Carnet d'adresses bien rempli

Conditions météorologiques défavorables, boîtes aux lettres non réglementaires, en mauvais état, difficilement accessibles et parfois même sans la moindre indication de nom, entrée compliquée voire impossible dans certains immeubles sans la bienveillance d'un résident en raison de la généralisation des mesures de sécurité (digidocodes, badges, caméras...), respect de la volonté affichée de certains habitants de ne pas recevoir de la publicité... : le travail des porteurs à domicile des 62 000 exemplaires du BVV n'a vraiment rien d'un long fleuve tranquille. «Ce n'est pas un métier facile», concède Françoise Campeotto qui, à temps partiel depuis 11 ans pour le compte de la société Adrexo, dessert quelque 1 230 boîtes aux lettres sur le quartier Montrapon. En moyenne par semaine, je distribue environ 600 kg de documents que je dois au préalable récupérer le vendredi, trier et préparer le week-end. J'amène le tout sur mon secteur le lundi après-midi et éventuellement le mardi matin avec ma voiture. Au cours de ma tournée, je la déplace à six reprises afin d'optimiser mes allées et venues avec mon chariot. Même s'il faut aller vite, j'apprécie d'échanger parfois deux ou trois mots avec des habitants avec qui j'ai sympathisé au fil des années. Par rapport à certains de mes collègues (58 au total pour distribuer le journal municipal), en particulier au centre-ville, j'ai conscience d'avoir moins de difficultés». Et Françoise Campeotto, fidèle lectrice par ailleurs, de conclure en exprimant sa satisfaction quant au format



UN SOURIRE D'UN CÔTÉ, UN PEU DE COMPRÉHENSION DE L'AUTRE, ET TOUT VA BIEN.

actuel du BVV : «Avant, il fallait le plier pour le faire rentrer dans les boîtes aux lettres. Maintenant (depuis septembre 2003 en fait), c'est beaucoup plus facile. Surtout ne revenez pas en arrière !». A la lecture de ce témoignage, on mesure combien la tâche des distributeurs serait assurément plus aisée si toutes les boîtes aux lettres étaient normalisées et accessibles, si tous ceux qui souhaitent recevoir BVV mais pas la publicité utilisaient l'autocollant officiel "Stop Pub" disponible entre autres endroits à Besançon Informations, et si chacun faisait preuve d'un minimum de compréhension et de tolérance à leur égard.

Contre les violences faites aux femmes

« La violence prend plusieurs formes, dont les conséquences sont très lourdes. »

Longtemps méconnues, les violences faites aux femmes, et en particulier celles qui se déroulent dans le cadre familial, sont au cœur de l'action de nombreuses associations et dispositifs. Face à ce phénomène, des démarches existent, qui permettent aux victimes de lutter et de voir leurs droits respectés.

▶ ACTION

Agir contre les violences

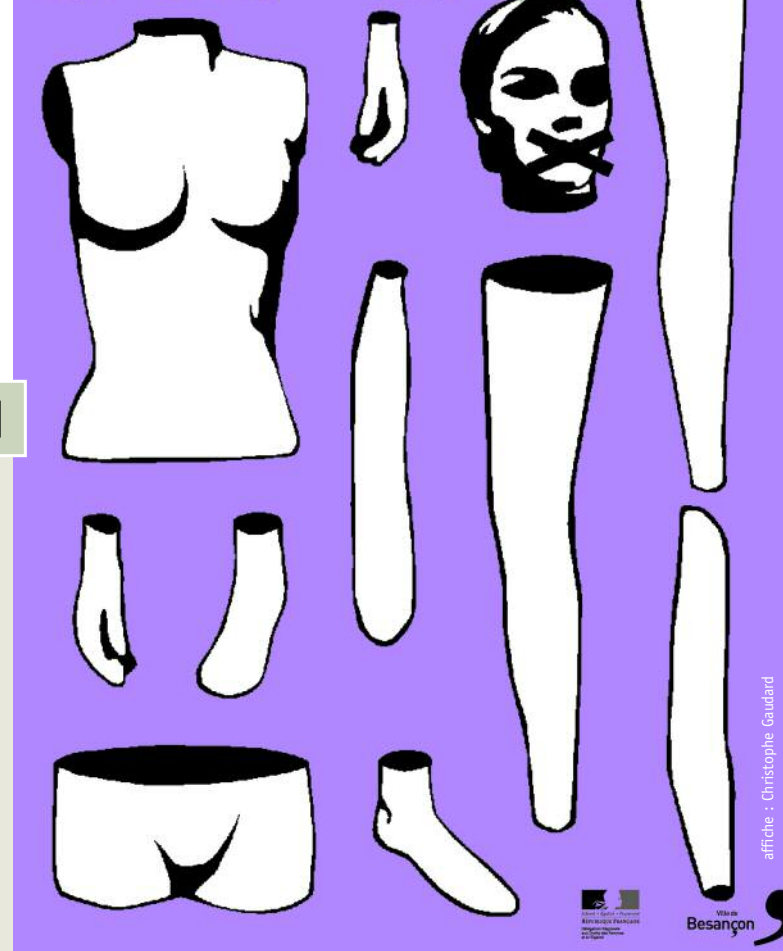
La lutte contre les violences envers les femmes dépasse le seul cadre français : ainsi, l'ONU a décrété chaque 25 novembre "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes". À Besançon, la municipalité travaille en étroite collaboration depuis 2006 avec le tissu associatif local pour proposer un programme de sensibilisation et d'information conséquent, afin de lutter contre l'intolérable, comme le souligne Rosine Chavin-Simonot, conseillère déléguée à l'Égalité des chances et à la lutte contre les discriminations : « la question des violences nécessite des actions concrètes menées en partenariat, ainsi qu'un travail de longue haleine. »

« Les violences interviennent partout, dans tous les milieux, quel que soit l'âge, explique Patricia Infanti, juriste au Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF). Récemment, j'ai suivi le dossier d'une femme de 81 ans, qui demandait le divorce. Le déclic pour elle a été la baffe de trop... » Difficile à croire, difficile à entendre, à l'heure où l'on célèbre le centième anniversaire de la naissance de la plus célèbre féministe, Simone de Beauvoir. Et pourtant en France, une femme sur 10 est victime de violences conjugales ; une femme est tuée tous les trois jours sous les coups de son compagnon ; une femme est violée toutes les deux heures ; près d'une femme sur dix (de 20 à 59 ans) déclare avoir subi des actes de violence conjugale (physique, verbale, sexuelle ou psychologique) au cours de l'année écoulée... Voilà le constat choc révélé par la première enquête nationale réalisée sur les violences envers les femmes en 2000. Des chiffres significatifs qui permettent de mesurer, enfin, l'ampleur d'un phénomène souvent mésestimé. « Nous n'avons aucune donnée statistique, reconnaît-on à la délégation régionale aux Droits des femmes et à l'égalité. Il faut savoir qu'avant 1994, le Code pénal ne connaissait pas les violences conjugales. » Et si aujourd'hui, humiliations, insultes, menaces, pressions psychologiques, coups, agressions sexuelles, viols... perpétrés par un conjoint sont punies par la loi, très peu de plaintes sont déposées. « Les violences intra familiales ne représentent que 9 % des plaintes enregistrées, poursuit-on à la délégation, ce qui indique un phénomène très caché. Certains tabous ont la vie dure, et les victimes craignent le

AGIR CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES
AUX FEMMES

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION
DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES
LE NUMÉRO POUR DIRE ET AGIR : 3919

25 NOV.
2007



affiche : Christophe Gaudard

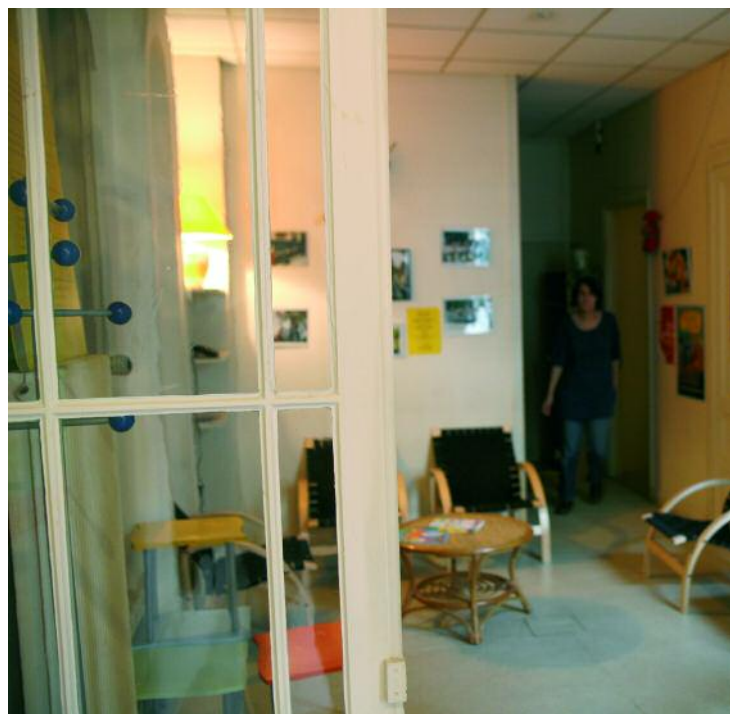
plus souvent de s'exprimer. À Besançon, les associations, comme le CIDFF ou Solidarité Femmes, sont notre relais sur le terrain. Ce sont elles qui nous renseignent et font remonter les problèmes, mais leur travail est forcément parcellaire... »

Ainsi, l'association Solidarité Femmes, créée en 1980, a pour objet la lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes, qu'il s'agisse d'agressions de type sexiste, morale ou physique, au sein de la famille, sur la voie publique ou dans le milieu professionnel. « La société évolue, heureusement, l'égalité progresse grâce à l'avancée des droits des femmes, néanmoins les chiffres montrent que l'espace public est sexiste et que le cadre familial est singulièrement violent, commente Patricia Staine, coordinatrice de l'association. Ici, nous recevons une majorité de femmes victimes de violences conjugales, qui, toutes, viennent chercher une écoute gratuite et anonyme dans un lieu spécifique. De ce fait, elles peuvent s'exprimer plus librement, sans que la honte pèse trop. Elles osent ici parler de ce qui est habituellement caché, sans être jugées, et viennent s'assurer qu'elles ont raison de ne plus supporter une relation où règne la violence. » Huit femmes sur dix, reçues à l'association, font état de violences de la part du mari ou compagnon. Violences en grande majorité physiques, associées à des violences morales : humiliations, critiques constantes, contrôle, dévalorisation systématique, interdiction de voir la famille, les amis... Les violences sexuelles sont également évoquées, parmi lesquelles le viol conjugal, dont peu de femmes osent parler. Une question se pose alors :

PATRICIA STAINE, DE "SOLIDARITÉ FEMMES" :
 « LES VIOLENCES CONJUGALES SONT INSTALLÉES
 DANS LA SOCIÉTÉ COMME UN ARCHAÏSME
 QUI A LA VIE DURE. »

pourquoi leur est-il si difficile de partir ? « Il est important de préciser que chaque femme vit la violence de manière singulière, explique-t-on à la délégation aux Droits des femmes. Pourtant la "spirale de la violence" est un mécanisme commun dans lequel les victimes se trouvent enfermées. Après une première phase "d'accumulation des tensions", pendant laquelle la femme s'ajuste aux besoins du conjoint, suivent les phases "explosion et agression", puis "invalidation" et enfin "réconciliation et rémission". On retrouve ce scénario chez beaucoup d'hommes violents : l'homme fait pression sur la femme en la critiquant, parfois il crie, l'injurie, la menace. S'il n'obtient pas ce qu'il désire, il la menace physiquement ou sexuellement et, étape suivante, il met ses menaces à exécution. Après l'acte violent, l'homme demande pardon, reconnaît sa culpabilité et promet de s'améliorer. Après une phase de réconciliation, le cycle recommence. » Une évolution, qui peut croître en fréquence et en intensité, peut également se développer sur une longue période, pendant laquelle la victime tour à tour reprend espoir, se sent coupable des violences subies ou fait face à un sentiment d'échec.

À la culpabilité, la honte, la perte de l'estime de soi s'ajoute la peur, et il n'est pas rare que les femmes soient dans le déni des violences qu'elles subissent, comme le souligne Patricia Staine : « d'une part parce qu'elles refusent de s'appliquer le qualificatif de "femmes battues", stéréotype dévalorisant socialement, ou minimisent les faits et leurs conséquences en excusant leur agresseur. » Partir est une décision très difficile à prendre pour les femmes, qui



UN ENVIRONNEMENT NEUTRE OÙ SE CONFIER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ.



peuvent avoir peur des menaces, peur de la solitude, peur de se retrouver seules à assumer l'éducation des enfants, peur enfin des obstacles à surmonter. « La violence peut prendre plusieurs formes, dont les conséquences sont très lourdes sur les plans humain, social et économique, précise-t-on à la délégation aux Droits des femmes. En effet, la violence porte atteinte à l'autonomie personnelle et financière des femmes et peut affecter gravement leur santé physique et mentale. »

► **LÉGISLATION**

Un droit des victimes encadré

Dans le cadre de l'arsenal juridique permettant de sanctionner les différents actes de violences, des dispositions ont été prises ces dernières années pour mieux prévenir et réprimer les violences commises au sein du couple. Une législation spécifique a en outre été bâtie autant pour protéger les femmes que pour réprimer les coupables. De la loi du 15 juin 2000 renforçant la présomption d'innocence et les droits des victimes, à la loi du 9 mars 2004 sur l'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité, en passant par la loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne ou par celle du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice, de nombreux textes s'attachent à encadrer et renforcer les droits des victimes. La particularité des violences commises au sein du couple a quant à elle été reconnue dès 1994 à travers un article du Code pénal, qui définit un délit spécifique de violences et des peines aggravées dès lors que ces actes sont commis par le conjoint ou le concubin. Et depuis 2004, une série de lois a permis de renforcer la prévention et la répression des violences commises au sein du couple, notamment en s'attachant à mieux protéger le conjoint.

► **EN CHIFFRES**

En 2006, les violences conjugales avaient pour conséquence le décès de 168 personnes, dont 82 % de femmes. Si la majorité des victimes de violences sont des femmes, il convient également de rappeler qu'un homme meurt tous les 13 jours tué par sa compagne. Toutefois, sur les 29 femmes auteurs de violences sur les hommes, la moitié étaient victimes de violences de la part de leur partenaire. De plus, les conséquences économiques liées aux violences au sein du couple sont estimées à plus d'un milliard d'euros, dont près de 400 millions sur la santé.



« Les campagnes d'information ont fait évoluer les choses, ajoute Patricia Staine, et aujourd'hui, les femmes en parlent plus facilement. C'est notre rôle de les écouter et de les accompagner vers l'autonomie. » Ainsi, quelle que soit l'instance vers laquelle elles se tournent (associations, tribunaux, police et gendarmerie, avocats, services sociaux et hospitaliers...), les victimes peuvent trouver, en plus d'une écoute spécifique, un accompagnement psychologique, juridique et administratif qui les guidera vers une réinsertion. « Il est difficile de porter plainte, mais quand elles décident d'agir, les femmes vont jusqu'au bout des procédures », intervient Patricia Infanti.



À L'AAVI, HUBERT BONIN ET FATHIA M'RAD RÉPONDENT AUX BESOINS D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION DES VICTIMES.

Structure incontournable, l'Association d'aide aux victimes d'infractions (AAVI) accueille, écoute et accompagne jusqu'à réparation les femmes victimes de violences. Grâce à ses compétences juridiques, sa connaissance des dispositifs judiciaires, sociaux et médicaux et des conventions avec des avocats, l'AAVI oriente rapidement les victimes vers l'information sur leurs droits et sur leur indemnisation. « La réponse de l'AAVI se décline sous deux formes, explique sa directrice, Fathia M'Rad. D'une part la prise en charge spécifique des victimes de violences conjugales, et d'autre part le traitement des violences dans le cadre des médiations pénales fami-

ADRESSE UTILES

Association Solidarité Femmes

27, rue Mégevand – tél. 03 81 81 03 90

Centre d'information sur les droits des

femmes et de la famille (CIDFF)

14, rue Violet – tél. 03 81 83 48 19

Association d'aide aux victimes (AAVI)

23, rue Gambetta – tél. 03 81 83 03 19

Bureau d'aide juridictionnelle – TGI

Rue Hugues Sambin – tél. 03 81 65 11 00

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité

5, rue Sarrail – tél. 03 81 61 53 80

Hébergement d'urgence – tél. 115

Commissariat

2, avenue de la Gare d'Eau – tél. 03 81 21 11 22

CAVASEM (service de médecine légale)

Hôpital Saint-Jacques – tél. 03 81 21 83 95

Deux numéros de téléphone pour dire et agir :

le 39 19 (violences conjugales)

et le 115 (toutes urgences sociales)

liales confiées par les autorités judiciaires. » La médiation pénale consiste à mettre en relation la victime et l'auteur des violences afin de trouver une solution amiable et concrète concernant les modalités de réparation des préjudices, qui permet d'éviter une réitération de l'infraction. « La médiation pénale, prescrite par le procureur, doit être pratiquée avec discernement, ajoute Hubert Bonin, président de l'AAVI. Cette démarche permet tout d'abord de rappeler la loi et les risques, d'apaiser les conflits et de traiter les causes des violences. Toutefois l'idée directrice de notre association reste l'aide morale et psychologique aux victimes et la réparation, l'indemnisation des préjudices subis. »

Ainsi le Procureur peut engager des poursuites contre l'auteur des violences, qui, avant tout jugement, encourt des mesures de sûreté : éloignement du domicile, placement sous contrôle judiciaire ou détention provisoire. Selon la gravité des faits de violence, les peines peuvent aller d'une simple amende à des peines de prison ferme. Des sanctions complémentaires, comme l'obligation d'un suivi thérapeutique, peuvent également être prononcées. Avant toute démarche, qu'une plainte soit déposée ou non, il est important de faire constater par un médecin les violences subies, à la fois physiques et psychologiques. À la délégation régionale aux Droits des femmes, on explique qu'il « est important de sensibiliser le grand public. La formation des acteurs de terrain, les interventions en milieu scolaire sont également essentielles pour prévenir, dès le plus jeune âge, les violences sexistes. L'éducation, dans le respect mutuel des deux sexes reste notre meilleure arme contre les violences. Pour autant la Franche-Comté est une région favorisée, où œuvrent de nombreux organismes de protection des victimes, mais où l'on trouve aussi une association, "Parenthèse à la violence", qui propose des groupes de paroles aux auteurs eux-mêmes. » **X.F.**

« Un lieu pour apprendre à vivre ensemble »

STRUCTURE. A peine ouvert, le Centre Martin Luther King s'affiche d'emblée comme un lieu pluridisciplinaire et familial, ouvert sur la culture et la société.

environnement». Progressivement, car l'idée est d'être pleinement opérationnel d'ici septembre prochain. «Chacun doit trouver sa place et doit se donner le temps pour que cela fonctionne bien», poursuit le directeur de la MJC, chargé de coordonner l'ensemble. Nous devons également développer le regroupement entre les activités, qui produira une dynamique d'échanges et permettra à son tour de développer des passerelles avec toutes les structures de la ville. L'objectif est que dans 4 ou 5 ans, le Centre devienne un pôle incontournable, fréquenté

par un maximum de personnes». Une ambition partagée bien évidemment par l'ensemble des financeurs du pôle qui se sont répartis ainsi le coût total de l'opération (1 369 900 € TTC) à hauteur de 493 900 € pour la Ville, de 360 000 € pour l'Agence nationale de rénovation urbaine, 250 000 € pour la Région, 168 000 € pour le Département et 98 000 € pour la Caisse d'allocations familiales.

Centre Martin Luther King
67 E, rue de Chalezeule.
Tél : 03.81.41.55.66.

Témoignages

Le 14 janvier dernier, alors qu'une foule d'élus et d'usagers découvrent le Centre Martin Luther King, les ateliers ont déjà repris, les associations accueillent leur public et les animateurs veillent au bien-être de chacun.

Alim, Aminn, Himad, Lamina et Ilyes s'affairent à leurs jeux de société, dans une salle du premier étage. «Nous avons fait nos devoirs, et maintenant nous pouvons nous amuser, reprennent en chœur les enfants, avec le plus grand enthousiasme. C'est mieux qu'avant. On est moins serrés, ce qui nous permet de rester tous ensemble...»

Monic, esthéticienne, conseille les habitants du quartier : «Je ne fais pas du relooking, explique-t-elle tout en maquillant Sophie. Car je ne veux pas changer les gens qui viennent me voir. Je les aide simplement à se mettre en valeur, à trouver les

vêtements, les couleurs et le style qui leur conviendront. C'est du conseil en image, qui leur permettra de mieux communiquer, d'être plus à l'aise dans leur vie quotidienne ou, par exemple, de rechercher un emploi plus sereinement.»

Thérèse, Bernadette, Muriel, Colette et Jeannine sont inscrites au Sporting club gym, et suivent, deux fois par semaine, les cours dispensés par Gaëlle Iwasinta : «Ce nouveau centre est plus clair, plus propre, c'est vraiment une superbe réalisation. Nous avons plus de place pour nos activités, il n'y a aucune comparaison ! Et puis il y a aussi cette convivialité, nous rencontrons beaucoup de gens, et la présence toute proche d'autres ateliers nous donne envie d'étendre nos activités...»

UN PUR MOMENT DE BIEN-ÊTRE.



UNE PAUSE MÉRITÉE APRÈS LE COURS DE GYM.

LES PLUS JEUNES SE SONT RAPIDEMENT HABITUÉS AUX NOUVEAUX LOCAUX.

«Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.» A elle seule, cette phrase de Martin Luther King résume bien l'esprit qui anime le nouveau pôle social, culturel et d'animation des Clairs-Soleils, très justement baptisé du nom du révérend américain. D'ailleurs, lors de son inauguration, le 14 janvier dernier, Jean-Louis Fousseret l'a nettement souligné en souhaitant que le Centre devienne «un lieu pour apprendre à vivre ensemble».

Et pour y réussir, cet imposant paquebot, ancré dans un quartier en pleine refonte, réunit désormais en son sein de multiples associations et énergies, toutes tournées vers l'aide aux usagers dans leur vie quotidienne. L'Espace solidaire du CCAS, l'épicerie sociale Croq'soleil, le Point public, la cyber-base, les associations (Ateliers musicaux, Sporting club gym, Réseau d'échanges réciproques de savoirs, Grave et burlesque équipée du cyclisme, Foot & loisirs...) y siègent à présent, dans des locaux chaleureux et fonctionnels, prêts à accueillir le plus grand nombre. «Pour l'instant, nous réglons les derniers détails techniques, reconnaît Mathieu Noblet, directeur de la MJC. Nous travaillons avec les différents acteurs pour, progressivement, mettre en place de nouvelles habitudes, de nouveaux ateliers et poursuivre les projets existants. Nous rencontrons également les usagers qui découvrent un tout nouvel

Raymond Forni, enfant de la république



HOMMAGE. Le président de la région Franche-Comté s'est éteint à 66 ans. Adversaires politiques et amis ont tenu à souligner son parcours exceptionnel.

«Un enfant de la république» : le titre de son autobiographie colle à merveille à l'homme engagé qu'il était. Fils d'immigrés italiens établis à Montreux-Château, orphelin de père à 11 ans, naturalisé français à 17, ouvrier à la chaîne chez Peugeot à 18, bachelier à 22, avocat au barreau de Belfort à 27, député du Territoire de Belfort à 32, maire de Delle à 50, président de l'assemblée nationale à 59, président de la région Franche-Comté à 63 : voici en accéléré le cours d'un destin hors norme que la maladie,

sournoisement et inexorablement, a ruiné dans la nuit du 4 au 5 janvier dernier. A 66 ans, Raymond Forni s'en est allé, entouré de son épouse et de ses fils, dans la tristesse d'un hôpital parisien. A l'ampleur des hommages rendus par ses amis politiques mais également par nombre de ceux que, en fidèle militant socialiste doublé d'un redoutable orateur, il ne ménagea pourtant guère, on mesure l'immensité du vide laissé par son départ prématuré. «La France a perdu un modèle d'intégration républicaine, un serviteur dévoué et un homme de convictions» a déclaré notamment Jean-Louis Fousseret qui, pour l'avoir côtoyé durant de longues années, avait apprécié également «l'avocat infatigable de la Franche-Comté et l'ardent défenseur de la capitale régionale».

Geneviève Randot-Socié s'en est allée

HOMMAGE.

Fille de Pierre Randot, notaire, et dernière enfant d'une fratrie de quatre, Geneviève Randot-Socié, après de solides études juridiques et un certificat d'aptitude à la profession d'avocat, avait rejoint en mai 1977, au lendemain de la première élection de Robert Schwint, les services de la Ville de Besançon. Son sens des relations, ses compétences, sa grande disponibilité lui permirent de donner toute sa mesure à la direction du Développement économique tout d'abord puis à celle des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur dont elle assurait encore la conduite quelques jours avant de nous quitter. A son fils Vladimir, à son ami, à sa maman, à sa famille et à ses proches, la rédaction de BVV présente ses plus sincères condoléances.



ECHARPES D'OR

La Ville et le Conseil Général du Doubs ont été distingués, fin décembre à Paris à la Maison de l'Assurance, par le jury du concours des Echarpes d'or de l'association "Prévention routière". Les deux collectivités ont vu souligner au grand jour sur la scène nationale leur engagement ferme dans la lutte contre l'insécurité routière.

COVOITURAGE

Avec près de 215 000 visites et 580 000 pages vues en 2007, le site de covoiturage représente en moyenne sur l'année plus du quart des visites sur le portail Internet de la Ville, avec une hausse de fréquentation notable pendant le printemps et l'été. Si près de la moitié des utilisateurs sont des étudiants ou des lycéens, il est à noter que toutes les classes socioprofessionnelles sont représentées. Au 31 décembre dernier, 4 104 personnes étaient inscrites sur le site, intéressées à 52 % par des voyages de longues distances, et à 85 % par des trajets réguliers.

MACARONS

Les macarons 2008, délivrés aux automobilistes domiciliés sur les axes

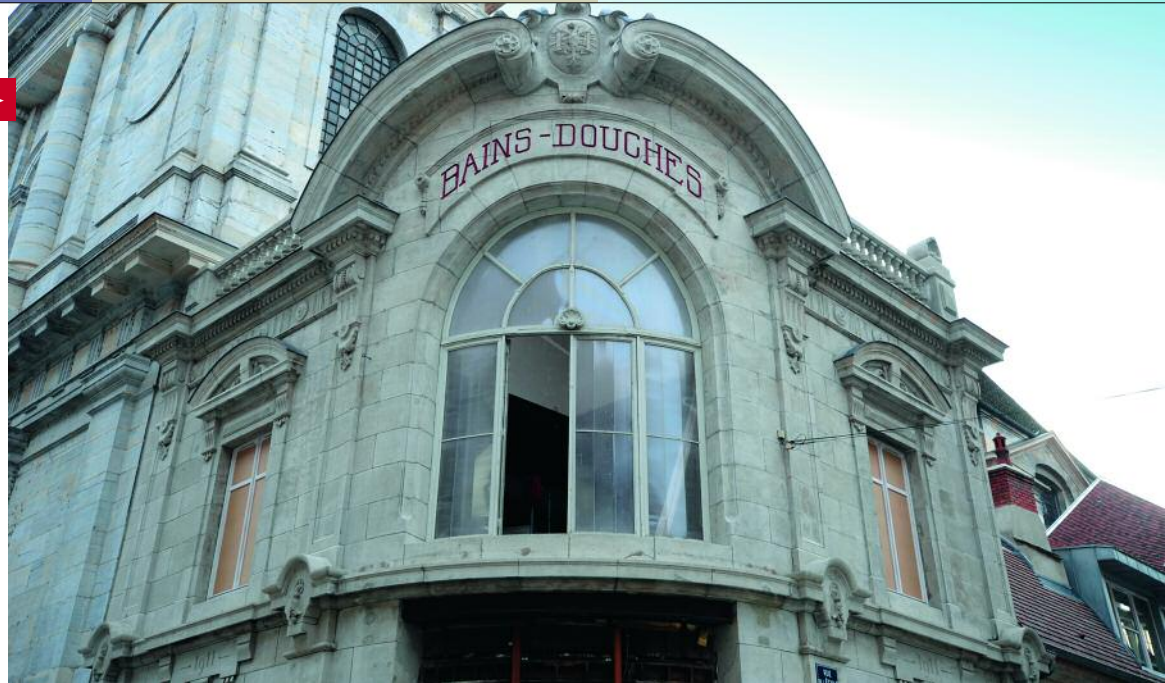


réglementés, sont disponibles auprès de la Direction de la Police municipale (6, rue Mégevand), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Documents à présenter : carte grise et justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...).

SCRABBLE

Avec le soutien de la Ville, le Comité Franche-Comté organisera les 33^e championnats de France de scrabble le week end de la Pentecôte, du 10 au 12 mai. Cette manifestation nationale, qui se déroulera à Micropolis, accueillera 800 joueurs, auxquels s'ajouteront les accompagnateurs et le personnel d'encadrement, soit environ 1 200 personnes. Les sites Internet du comité et de la fédération retransmettront en direct les parties.

PRÈS DE 100 ANS APRÈS LEUR OUVERTURE, LES BAINS-DOUCHES CHANGENT DE DESTINATION.



EQUIPEMENT.
A compter de ce mois, les Bains-Douches de la Madeleine entament une seconde vie.

Un nouvel Espace à Battant

Fermés en août 2004 en raison d'une baisse de fréquentation continue, les Bains-Douches municipaux de Battant viennent de subir une profonde transformation. Près d'un siècle après leur financement par la caisse d'Épargne en 1911, le bâtiment, situé à l'angle des rues de l'École et de la Madeleine, va connaître une nouvelle destination tout en conservant sa dimension sociale originelle. D'ici la fin du mois, on y trouvera, répartis sur 350 m² et deux niveaux entièrement réaménagés, une salle d'accueil pouvant également abriter des expositions, trois salles d'activité dont une cyber-base, et trois bureaux mutualisés. De quoi satisfaire la bonne douzaine d'associations ayant déjà manifesté leur intérêt pour investir les lieux. « Cette nouvelle structure, baptisée Espace associatif et d'animation des Bains-Douches, concerne toutes les associations du quartier et de la Boucle », précise Stéphane

Glorieux, chef de projet, qui aura également en charge la gestion de la salle David voisine. Accès handicapés, présence d'un agent chargé d'accueillir et d'orienter le public du mardi au samedi en après midi et soirée, ainsi que le mercredi toute la journée, mise à disposition d'une borne interactive reliée à la CAF (Caisse d'allocations familiales), programme d'activités, d'expositions et de sorties familiales pour tous les âges... : le nouvel Espace d'animations des Bains-Douches, inauguré officiellement le 27 février, ne manquera pas d'atouts pour attirer et fédérer les bonnes volontés du secteur, répondant ainsi à la volonté de ses financeurs : Ville (561 073 € TTC), Département (250 836 €), CAF (200 000 € dont 134 000 sous forme de prêt), Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté (28 800 €) et Syndicat mixte d'électricité du Doubs (1 291 €).



Vauban et les enfants

PATRIMOINE.

Dans le cadre de la candidature de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'Unesco, il est essentiel que les enfants puissent, eux aussi, connaître l'héritage légué par l'architecte militaire. Ainsi, le programme « Besançon, Ville d'art et d'histoire » propose deux parcours urbains et une animation autour du plan relief, pour mieux découvrir les fortifications dans la capitale comtoise. Grâce à un partenariat qui réunit la Ville, la Communauté d'agglomération, l'Inspection d'académie du Doubs et les centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique, les collégiens peuvent quant à eux aborder, au travers de projets spécifiques d'action culturelle, des connaissances historiques, géographiques, artistiques et patrimoniales. Parmi ceux-ci, "Regards d'enfants" a ainsi permis à 156 élèves de la maternelle au CM2 de découvrir leur patrimoine fortifié à travers la photographie. Cette opération, qui a remporté un vif succès, est renouvelée pour cette nouvelle année scolaire et intégrera un nouvel élément, le dessin.

Renseignements : Secteur éducatif "Ville d'art et d'histoire" - Tél : 03.81.61.52.07.

LES PHOTOGRAPHIES ISSUES DE L'OPÉRATION "REGARDS D'ENFANTS", EXPOSÉES DEVANT LA FAÇADE DE L'ANCIEN CINÉMA PLAZZA LUMIÈRE.

Question de... justice

URBANISME. Pourquoi les anciens bâtiments de la Rhodia aux Prés-de-Vaux attendent toujours leur future destination ?

Impossible d'évoquer le projet d'aménagement global du site des Prés-de-Vaux (lire ci-dessous) sans faire le point sur le devenir de la Rhodia. On se souvient que le tribunal de commerce de Nice, territorialement compétent puisque la SARL Physenti, principale co-proprétaire du site et placée depuis 1994 en liquidation judiciaire, est domiciliée dans son ressort, avait autorisé la signature d'une promesse d'achat avec garanties bancaires entre le liquidateur et la société grenobloise "Assets Architecture". Face aux restrictions de construction imposées par le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation) et au coût jugé trop élevé de la dépollution des lieux après analyse du sol, "Assets Architecture" décidait courant octobre dernier de ne pas donner suite à son offre de 4 M€ pour l'acquisition des lots Physenti et, en particulier, le bâtiment baptisé la "Cathédrale", théâtre d'un événement tragique

durant l'été 2005. Retour à la case départ donc pour la grande friche industrielle sur laquelle la Ville, en substitution, a déjà engagé plus de 100 000 € de travaux de sécurisation. « Bien évidemment, nous suivons toujours attentivement l'évolution du dossier, précise Patrick Ayache, directeur général des services de la mairie. Pour l'heure, et depuis de longues années, hélas, la

balle est toujours dans le camp du liquidateur mais je pense que les études de définition en cours permettront à la municipalité de reprendre prochainement la main et de faire enfin aboutir ce dossier ». Un temps, le liquidateur avait envisagé une vente aux enchères. Mais sur quelles bases puisque les Domaines, en 1997, ont estimé nulle la valeur de l'ensemble ?



UN SITE MAGNIFIQUE ET CHARGÉ D'HISTOIRE À URBANISER.

Un projet de reconversion

La Ville vient d'engager une étude en vue de réaliser un projet de reconversion urbaine aux Prés-de-Vaux. Celui-ci porte sur un ensemble de 20 hectares au total dont 8 constructibles sous condition, entre la future SMAC (Salle des musiques actuelles), dont les travaux débiteront cet été, et la Malate. Maîtrisé au plan économique, ambitieux au plan qualitatif et exemplaire au plan environnemental, cet espace participera au développement de

l'offre en logements locatifs et en accession, tout en proposant des espaces pour des équipements, des services et des activités de loisirs. Afin d'assurer la meilleure qualité architecturale, trois équipes travaillent à l'enrichissement d'un projet évolutif. Une seule d'entre elles, retenue au printemps, aura la charge de le réaliser ensuite sous la responsabilité de la Ville. S'inscrivant dans une volonté de renforcer

l'attractivité de Besançon en la rééquilibrant vers l'Est, la reconversion du secteur prend en compte les contraintes du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation), définies après deux études hydrauliques. Ces dernières expliquent en partie le retard pris dans l'engagement de l'étude urbaine. Connaissant maintenant les contraintes de ce PPRI, la Ville peut donc engager le processus d'urbanisation de ce site magnifique et chargé d'histoire.

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de Besançon Votre Ville.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Droit de réponse ...

Dans BVV de décembre 2006, sous le titre "l'Equipe socialiste surtaxe les familles nombreuses", je rédigeais un article générant une polémique, la municipalité s'offusquant violemment d'une telle affirmation, le Maire me qualifiant de menteuse incompétente !

Or, en ce qui concerne les déchets, la chambre régionale des Comptes vient de confirmer mes conclusions, et bien au-delà du périmètre de la ville, par le rapport qu'elle a publié concernant le SYBERT.

Selon ce rapport, lorsque en 2004 le traitement des déchets a été transféré au SYBERT, **l'incinérateur a été vendu pour 20 103 453,09€, accompagné des 20 103 443€ de dettes qui avaient été contractées pour sa construction et sa mise aux normes.** Or, la loi précise : «*le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence.*».

Conclusion de la chambre : Cette "erreur" aura conduit, pour les habitants concernés, **à payer deux fois** la somme représentant le dédommagement versé par le SYBERT.



Claire CASENOVE
Conseillère municipale
Groupe UMP

Groupe UMP-MPF

Tél. : 03.81.61.51.15. - Fax : 03.81.87.80.71.
Courriel : ump.groupe@besancon.fr

GROUPE GAE



Libéralisme en hausse, droit aux soins en baisse !

Depuis le 1^{er} janvier, un forfait de 0,50 € est prélevé et non remboursé sur chaque boîte de médicament et pour tout acte paramédical avec un plafond de 50 € par an. Cette mesure vient s'ajouter aux autres frais restant à la charge des assurés : forfait de 1 € par acte, ticket modérateur, forfait hospitalier de 16 € par jour, forfait de 18 € pour tout traitement de plus de 91 €.

Toutes ces mesures sont destinées à combler le fameux trou de la Sécurité Sociale, aujourd'hui de 11 milliards d'euros.

Or savez-vous qu'une partie des taxes destinées à la Sécu n'est pas reversée :

Taxes sur le tabac et sur l'alcool, une partie des primes d'assurance automobile, taxe sur les industries polluantes, part de TVA... retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés : 2,1 milliards, retard de paiement par les entreprises : 1,5 milliard.

Plutôt que d'insister sur les déficits, les responsables de la Sécu et nos gouvernants doivent faire leur travail en faisant rentrer les impayés, chiffrés à environ 20 milliards d'euros, d'après le rapport officiel des comptes de la Sécu et cesser les exonérations des cotisations patronales qui se sont élevées, en 2007, également à 20 milliards d'euros.

Notre système de santé doit être certes rénové, mais certainement pas en le privatisant et en culpabilisant les malades.

Renverser cette logique suppose de partir de besoins de santé réels en renforçant la médecine de ville et en développant la prévention, en agissant sur les conditions de vie, de travail, d'environnement ou d'alimentation.

Renverser cette logique, c'est renoncer à faire payer toujours plus les assurés pour se soigner. A Besançon comme ailleurs, de nombreuses personnes, faute de pouvoir d'achat, renoncent déjà à certains soins (lunettes, dentaires, spécialistes) pour cause de dépassement d'honoraires. Ainsi se développe une médecine à plusieurs vitesses qui n'est pas acceptable. Nous devons faire reculer l'instauration des **franchises médicales qui ne pénalisent nullement les riches et met en difficulté les personnes, les familles les plus vulnérables dans notre société.**



Martine BULTOT
Adjointe au Maire
Déléguée à l'Hygiène-Santé

Groupe des élus G.A.E.

Gauche Altermondialiste et Ecologique

Tél. 03.81.61.51.16. - Fax : 03.81.87.80.41.
Courriel : gae.groupe@besancon.fr

GROUPE LES VERTS



Ne fermons pas les yeux sur l'eau qui dort

L'Institut Français de l'Environnement a révélé récemment la contamination de nos cours d'eau et de nos nappes souterraines par les pesticides (désherbants, insecticides), avec 9 rivières sur dix contrôlées présentant un ou plusieurs pesticides ainsi que la moitié des eaux souterraines.

A Besançon, la Ville a mis en place l'intégralité des périmètres de protection requis par la loi sur l'eau, sur ses 4 points de ressource en eau potable : la Loue, la Source d'Arcier, les forages de Thise et les forages de Chailluz. Ces périmètres permettent le contrôle d'activités susceptibles de polluer la ressource. Sur la Source d'Arcier sont également menées des actions volontaristes avec la Chambre de l'Agriculture et les acteurs locaux pour lutter contre les pollutions diffuses telles que les pesticides. Les pesticides sont devenus une menace majeure pour la santé et l'environnement. Le Professeur Robert Bellé a démontré le rôle prépondérant joué par les produits chimiques sur la genèse des cancers et affirme que 15% des cancers actuels sont d'origine génétique contre 85% d'origine environnementale.

A Besançon, la ville n'utilise plus d'insecticides et d'acaricides depuis l'an 2000. Les fongicides sont ponctuellement utilisés sur des milieux peu naturels tels que les terrains de sport mais, le Service des Espaces Verts travaille en permanence au maintien de milieux favorables pour les organismes dits utiles. Des insectes auxiliaires sont utilisés sans être réintroduits : nous invitons les coccinelles de nos campagnes franc-comtoises à venir peupler nos parcs et jardins en y recréant un écosystème qui leurs soit favorable.

Sur le plan de la qualité sanitaire de nos aliments, nous le savons, il nous faudra consacrer au minimum 15 % de notre surface agricole à l'agriculture biologique d'ici 2012. Les jardins de Coccagne nous montrent l'exemple depuis 1992.

Et vous, si vous cultivez un jardin ou un potager, sachez qu'une importante partie des pesticides que l'on retrouve dans l'eau provient des jardiniers amateurs... En jardinant de manière naturelle, vous contribuez, vous aussi, à l'amélioration de la qualité de nos rivières.



Annaïck CHAUVET
Conseillère municipale Déléguée

Groupe Les Verts

Tél. : 03.81.61.52.30. - Fax : 03.81.61.52.51.
Courriel : les-verts.groupe@besancon.fr

GROUPE SOCIALISTE



NON la Ville n'a pas vendu l'usine d'incinération et les Bisontins ne l'ont pas payée deux fois !

En ce mois de janvier 2008, Mme Cazenove, conseillère municipale d'opposition, a tenté de lancer une polémique relative au transfert de l'usine d'incinération de la Ville de Besançon au SYBERT.

Interprétant quelques extraits du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de ce syndicat mixte, elle affirme que les Bisontins ont payé deux fois l'usine d'incinération, près de 21 M€ !, une première fois lors de la construction et une deuxième lors du transfert en janvier 2004.

Pour ce faire, Mme Cazenove interprète des remarques qui ne concernent pas l'usine d'incinération ! **Quelle est la vérité ?**

Pour réaliser l'usine, entre 1999 et 2003, la Ville de Besançon a emprunté 22 639 841,60 €. Conformément à la convention de transfert que la Chambre n'a d'ailleurs pas mise en cause, **seul le capital restant dû au moment du transfert, soit 20 103 453,09 €, a été transféré au SYBERT. Ce dernier l'a formellement précisé à la Chambre.**

Il s'agit donc simplement d'une opération d'ordre comptable, d'un transfert d'emprunt. La Ville n'a reçu aucune somme du SYBERT. Et le SYBERT n'a pas fait payer aux Bisontins les sommes déjà remboursées.

D'ailleurs, ni la Préfecture au titre du contrôle de légalité, ni le compta public, conseil de la Ville pour les écritures budgétaires, ni la CRC qui a contrôlé les comptes de la Ville et de la CAGB, n'ont soulevé la moindre observation à ce sujet. C'est au printemps 2007 que le comité Syndical du SYBERT a été saisi, les 27 mars et 15 juin, du rapport de la CRC et des réponses du syndicat qui gère les déchets. A cette époque, aucun élu n'y a fait la moindre observation. Même pas Mme Cazenove qui en fait partie mais qui n'a participé à aucune des sept réunions de 2007.

A la même époque, une copie des tableaux d'amortissement des emprunts transférés par la Ville de Besançon au SYBERT lui a été transmise sur sa demande. Elle n'a pas formulé de demande d'explication complémentaire sur ce sujet auprès du SYBERT. Curieux...



Bruno MEDJALDI
Adjoint à la vie associative
Président du Groupe Socialiste
et Majoritaire

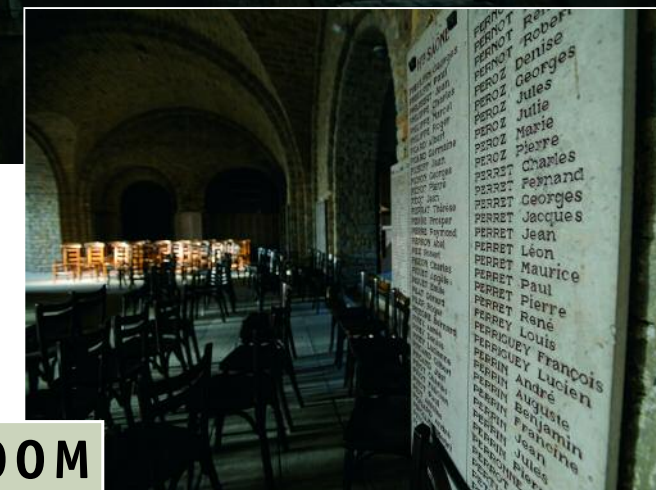
Groupe Socialiste

Tél. : 03.81.61.50.34. - Fax : 03.81.61.59.94.
Courriel : socialiste.groupe@besancon.fr

Zone naturelle protégée, la Chapelle des Buis a su préserver son caractère sauvage pour le plus grand bonheur de ses habitants et de ses nombreux visiteurs.



LIEU DE PÉLERINAGE INCONTURNABLE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE POUR LES GENS DE BESANÇON ET DES ENVIRONS, LA CHAPELLE EST AUJOURD'HUI BEAUCOUP MOINS FRÉQUENTÉE. MALGRÉ CELA ELLE CONTINUE À VEILLER SUR LA CAPITALE COMTOISE QUI S'ÉTEND À SES PIEDS.



La Chapelle des Buis d'hier et d'aujourd'hui

Depuis quand un édifice religieux coiffe-t-il le mont des Buis, aux confins des communes de Morre, Fontain et La Vèze ? Depuis fort longtemps sans doute car bien avant d'être voué au culte de la Vierge Marie, il semble qu'un temple dédié à Mercure, le dieu du commerce et des voyageurs, ait offert quelque réconfort aux marcheurs essoufflés ayant emprunté la voie celtique ou romaine qui, depuis la rive du Doubs, menait vers la Suisse et l'Italie. Une telle hypothèse, non validée faute de vestiges et d'écrits, expliquerait peut-être l'appellation Mercureaux donnée au vallon voisin, théâtre aujourd'hui de l'important chantier de contournement de Besançon. Riche en légendes comme, par exemple, celle de ce chasseur ayant compris, après avoir trouvé dans un buisson une statuette de la Vierge, que Dieu lui demandait d'ériger une chapelle à cet endroit, l'histoire de celle dernière prend consistance au XVII^e siècle où son existence est avérée. Une inscription sur une pierre, toujours visible, évoque en effet l'année 1682 à propos d'une libéralité en faveur de l'oratoire. Fermée pendant la Révolution puis détruite lors du blocus de la ville en 1814 par l'artillerie de la Citadelle qui « canarda » les troupes autrichiennes du prince de Lichtenstein, la chapelle se releva en 1860 grâce à l'obstination de l'abbé Ballot,

curé de la paroisse de Morre, et à la générosité de la famille Jeannin. Là encore, la réalité et l'imaginaire se confondent avec cette histoire de loup enragé qui multiplia les victimes dans le secteur avant d'être abattu à Velotte. Entre-temps, le monstre avait mordu à maintes reprises le sieur Jeannin, propriétaire des ruines de l'oratoire, et une de ses filles.

La médecine étant impuissante, ces deux-là s'en remirent totalement à Notre-Dame des Buis et furent les seuls à survivre. Afin de rendre hommage à la Vierge, leurs descendants se dessaisirent de la chapelle dévastée ainsi que d'un terrain voisin pour permettre l'implantation d'un nouveau sanctuaire inauguré solennellement le 16 juillet 1862 par le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon. Épargnée par les conflits de 1870 et de 1914-1918, la chapelle, immortalisée entre-temps par le peintre Maurice Utrillo d'après une carte postale, subit, en revanche, quelques dommages lors des combats de la Libération. Réalisés peu après, des travaux de remise en état contribuèrent à lui donner son aspect actuel. En revanche, l'intérieur vient d'être entièrement rénové par quatre artisans qui, vu la qualité remarquable de leur restauration, ont reçu le titre envié et symbolique de « constructeurs de cathédrale ».

Monument en péril

Plus de 60 000 fidèles ! Cela paraît incroyable et pourtant c'est bien cette foule immense qui était rassemblée le 8 septembre 1949 à la Chapelle des Buis pour l'inauguration solennelle d'un ensemble architectural surmonté d'une statue de Notre-Dame de la Libération. Ayant fait le vœu de faire édifier un nouveau sanctuaire dédié à la Vierge si la capitale comtoise ne subissait pas de dommages lourds durant le conflit, Monseigneur Dubourg avait respecté sa parole. Dans la crypte, là même où repose depuis 1953 l'archevêque de Besançon, sont gravés dans le marbre les noms des 6 000 victimes de la seconde



ZOOM

guerre mondiale (photo ci-dessus), originaires des trois départements (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort) formant le diocèse de Besançon. Pratiquement un demi-siècle plus tard, à proximité de la résidence des Franciscains, au nombre de quatre aujourd'hui, venus s'installer là en 1946 avec pour mission d'assurer une présence spirituelle, l'imposant bâtiment a perdu de sa superbe. La faute à ces infiltrations d'eau qui soulèvent le dallage et détériorent les murs, posant même de réels problèmes de sécurité pour les visiteurs. Des travaux lourds s'imposent mais le diocèse, à qui revient la charge de l'entretien des lieux, n'a pas les moyens de les financer. Que faire alors ? C'est à cette question qu'une association, en cours de constitution, espère apporter une réponse avec le soutien, souhaité, des collectivités locales concernées.

12 KM DE SENTIERS BALISÉS ATTENDENT PROMENEURS DU DIMANCHE ET RANDONNEURS AFFIRMÉS.

L'histoire de la Chapelle des Buis*, excroissance rocheuse culminant à 466 m et bordée par le Doubs et culminant à 465 m d'altitude, va de paire avec celle des Trois Châtel, un périmètre ainsi désigné en raison, certainement, de la présence de trois tours, dont deux existent toujours, qui permettaient à la gente soldatesque de surveiller respectivement Tarragnoz (fort Tousey), la descente de Morre (Trois Chalets) et la descente de Rivotte.



DANS LA PARTIE HAUTE DU CHEMIN DE LA CHAPELLE DES BUIS, UN CHEMIN DE CROIX EN 14 STATIONS RAPPELLE COMBIEN ÉTAIT INTENSE LA FERVEUR RELIGIEUSE FIN XIX^e ET DÉBUT XX^e. À L'ÉPOQUE, LA CHAPELLE, ACCUEILLAIT MÊME DEUX MESSES DOMINICALES.

Aujourd'hui quasi exclusivement résidentiel avec ses 120 habitants, le « quartier » a vu disparaître au cours du siècle dernier ses fermes (Jourande, Bichot, Garniron), son coiffeur à domicile qui vendait également des billets de tombola (le père D'Henry) et surtout ses bistros (Petit Chamonix) et cafés-restaurants agrémentés d'un jeu de quilles (Cornu) et d'une ginguette (Contat). Autant dire qu'à la belle saison, les chemins de la Petite et Grande Creuse, de Malpas, des Trois Châtel, de la Bro et de la Chapelle des Buis voyaient défiler nombre de visiteurs en quête de bon air et de distractions. C'était le temps également où la colonie de vacances Saint-Pierre et Saint-Jean mobilisait chaque été beaucoup de jeunesse et d'énergie à Claire-Combe, théâtre en particulier de matches de foot passionnés. Désormais les ados et les promeneurs d'hier ont cédé le pas aux randonneurs et autres amoureux de la nature. Depuis septembre dernier, ceux-ci peuvent même à loisir arpenter un circuit de 6,3 km, signalé par un petit pictogramme représentant la Chapelle des Buis et inscrit dans le projet de valorisation des collines de Besançon conduit par la Direction municipale des Espaces Verts. Cette volonté de souligner la qualité d'un patrimoine paysager et écologique tout en lui conservant son aspect sauvage d'origine, est illustrée, par exemple, par la restauration d'une petite mare, chemin de la Bro. Parfois raides, les sentiers balisés (12 km au total) offrent l'opportunité au promeneur de s'aventurer sur des voies à orières aux origines lointaines (celtiques, romaines, médiévales) pas toujours déterminées précisé-

ment, d'admirer dans les airs le Torcol fourmillier, le Rouge-queue à front blanc, le Pouillot de Bonelli et le Pique-cendré, sans oublier au printemps et en automne le passage migratoire de cigognes, grands cormorans et autres rapaces, ou encore de découvrir la présence d'orchidées et de petits cytisés hérissés sur certaines pelouses calcaires. Autant de plaisirs liés à la randonnée rendus possibles par la compréhension de certains habitants qui ont accordé des droits de passage sur leur parcelle afin de faciliter les connexions entre les divers cheminements.



DU TEMPS DE VESONTIO, LA ROUTE DE LA VALLÉE DU DOUBS PASSAIT PAR LÀ POUR LES MARCHEURS ET LES CHARIOTS.

Classée « Natura 2000 » depuis 1995, c'est-à-dire faisant partie d'un programme européen de protection des zones naturelles, la partie de la Chapelle des Buis surplombant la route de Pontarlier (96 ares à cheval sur le coteau et le plateau) abrite plusieurs espèces protégées de la famille des Chiroptères (chauves-souris). Grands Rhinolophes, Barbastrelles ou encore Minoptères de Schreibers, ont en effet élu domicile au cœur des grottes Saint-Léonard, lesquelles font partie du même site protégé que les cavités de Gonsans, Laissez et Deluz.

P.I

* Lire le livre de Joseph Pinard *Mémoires d'une famille comtoise* aux éditions Cêtre.

PETIT TÉJAS DEVIENDRA
GRAND ET FORT.

CENTRE-VILLE

Un nouveau roi à la Citadelle

Téjas (du sanscrit "feu") est arrivé par bateau le 16 janvier accompagné du chef animalier du zoo de Chester (Angleterre) où il est né en août. Ainsi, à la Citadelle, un lionceau succède à Dacca, un mâle adulte mort il y a deux ans. « Nous allons le "présenter" très progressivement aux deux lionnes, Lady et Shiva », explique Jean-Yves Robert, conservateur adjoint du Muséum de Besançon. « L'enjeu de la bonne intégration de ce jeune lion d'Asie, c'est la reproduction d'une espèce dont il n'existe plus aujourd'hui que 400 individus à l'état sauvage, localisés en Inde dans la région du Gir, et une centaine en captivité. Il faudra attendre 2009 pour qu'il soit en âge de procréer ». Ce transfert entre dans le cadre du programme européen de sauvegarde (EEP). « Le challenge pour notre équipe de soigneurs va être de faire acquiescer à l'animal un comportement normal de fauve alors qu'ayant été élevé "à la main" (car rejeté par sa mère à la naissance), il est sous forte imprégnation humaine. » Encore à l'écart le temps de s'acclimater et de faire connaissance avec ses congénères, Téjas est filmé en continu, deux écrans situés près du parc aux lions permettent au public de ne rien manquer de son évolution, de son régime (3 kg de viande par jour à son arrivée) et de ses facéties.



CENTRE-VILLE
SOUPER INITIATIQUE

Dans les salons privés de l'hôtel Mercure, 93 convives ont vécu une expérience originale qui leur a permis d'appréhender, l'espace d'un souper dans le noir absolu, les conditions d'existence des mal et non voyants. Organisé par la mission Handicap du CCAS, ce repas initiatique se doublait d'une action de solidarité puisque les bénéfices de la soirée, soit 3 110 €, ont été intégralement reversés ensuite à l'AFM Téléthon.

CITADELLE

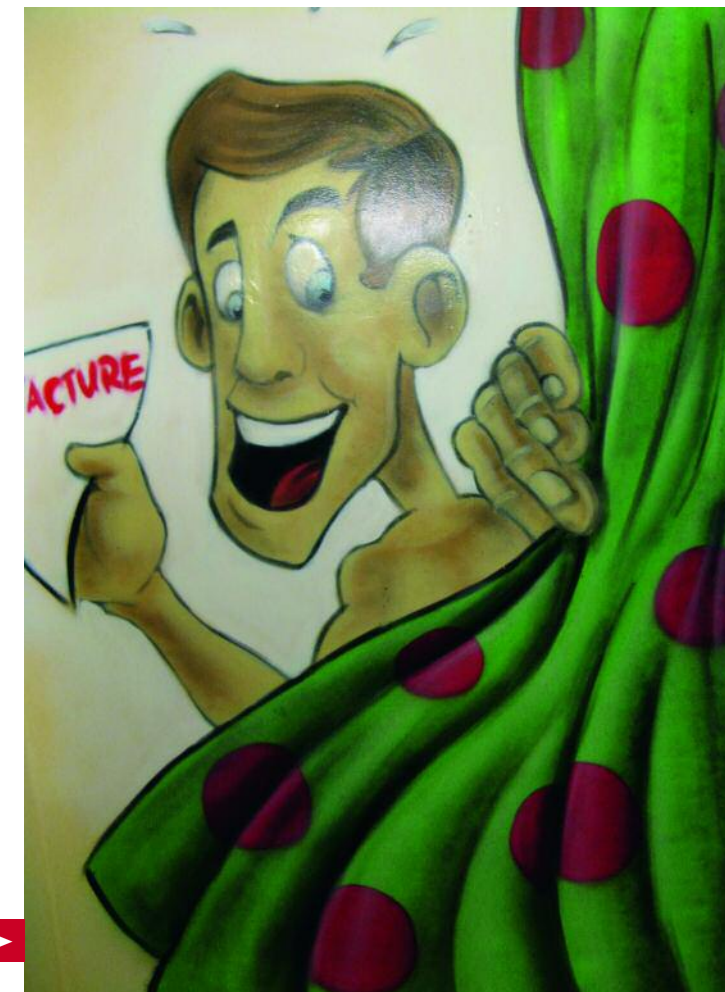
Destiné à accueillir expositions temporaires, animations et, éventuellement, rassemblements dans la perspective de l'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'humanité, le Hangar aux Manœuvres de la Citadelle va être réhabilité pour un coût de travaux estimé à 310 000 € TTC. En particulier sa charpente d'environ 720 m², en piteux état à certains endroits, sera l'objet d'une réfection générale.

FONTAINE-ECU

Fontaine-Eco, et toi ?

Difficile de faire plus pédagogique et plus concret ! Un appartement témoin sur les économies d'eau et d'énergie a été aménagé au 26 D, rue de Fontaine-Ecu. Ce projet, initié par la ville à travers les Espaces Solidaires du CCAS et l'Espace Info Energie du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Doubs en partenariat avec la Direction de la Maîtrise de l'Energie et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), est destiné à sensibiliser les ménages à l'éco-citoyenneté et à les aider à limiter leurs dépenses. En premier lieu, ce sont des groupes accompagnés par des structures solidaires ou d'insertion, par le Centre Médico Social du quartier, ou encore les scolaires, les résidents du logement-foyer Huot et les 220 foyers de la cité de Fontaine-Ecu qui seront invités non seulement à le visiter mais à participer à différentes expériences très instructives sur les façons de fonctionner au quotidien chez soi (eau, électricité, chauffage, déchets...). Acquiescer les bonnes pratiques pour payer jusqu'à deux fois moins cher, ça intéresse tout le monde. C'est pourquoi dans un second temps, l'appartement Fontaine-Eco sera plus largement ouvert au grand public. « Ce projet a nécessité en amont une enquête auprès des habitants ; nous avons veillé à ce que l'impact pédagogique touche le plus grand nombre, enfants, adultes, y compris ceux qui ne maîtrisent pas notre langue, d'où l'option pour une présentation très visuelle des problématiques abordées. Les murs du T3 ont donc été graffés par des jeunes du quartier, encadrés par le collectif Art.Ogance Design de l'ASEP », explique Erik Dorge, conseiller en énergie. Le résultat est très "parlant", on en ressort motivé !

CAUE du Doubs - Espace Info Energie 03.81.82.04.33.
CCAS - Espaces Solidaires 03.81.53.64.57.



DES FRESQUES MURALES POUR MIEUX APPRÉHENDER
LES PROBLÉMATIQUES ABORDÉES.

L'alternative du bois énergie

Dans le cadre du Plan Bois Energie, de nombreux sites bisontins, disposant d'anciennes soutes à charbon permettant le stockage de bois déchiqueté, vont changer de système de chauffage. Ainsi le groupe scolaire Fontaine-Ecu a-t-il été retenu pour l'installation d'une chaufferie bois. Composée de l'école primaire, de l'école maternelle et du gymnase, cet ensemble de 4 381 m² nécessite 600 KW pour le confort des élèves. Deux chaudières gaz assuraient jusqu'ici cette fonction. L'une d'elles vient d'être remplacée par une chaudière bois de la marque

CEL type turbomat 220 KW (la seconde étant conservée en appoint d'hiver). Elle alimentera les trois bâtiments grâce à un réseau de chaleur. Un silo de stockage de 85 m³ a donc été implanté dans l'ancienne

soute à charbon et sera rempli grâce à un système pneumatique inédit (par soufflage), très bien adapté aux configurations urbaines. Afin de rentrer le combustible, Besançon est la première collectivité à se doter d'une benne souffleuse qui sera utilisée et amortie sur les autres sites prochainement équipés de ce type de chaudières, à commencer par les groupes scolaires de la Butte et de Brossolette. Economie conséquente en terme de réduction des coûts de fonctionnement, la solution bois énergie s'appuie sur le recours aux ressources locales et permet un considérable bénéfice écologique : 72 tonnes de CO₂ en moins rejetées sur l'année. On respire.



LA CHAUFFERIE BOIS REMPLACE
LES DEUX ANCIENNES CHAUFFERIES À GAZ.

LA GRETTE

La Troupagnie des Brimborions

Ils sont animateurs, éducateurs, bibliothécaire ou enseignants, ils ont en commun la passion du théâtre et viennent de créer la "Troupagnie des Brimborions", un noyau de sept comédiens, confirmés ou amateurs, issu de l'atelier théâtre de la maison de quartier de la Grette. Pour Emilie, Frank, Caroline, Stéphane, Dominique, Sébastien et Benjamin, le théâtre, c'est un engagement à la fois artistique et social : des thèmes sérieux mais un ton toujours léger, décalé, plein d'humour. Des créations sur demande, une écriture collective, une conception particulière du spectacle vivant, c'est toute l'originalité de cette compagnie qui sait et veut s'adapter à tous les publics. « Nous travaillons beaucoup en partenariat avec la maison de quartier et les associations comme la Chrisalide ou les Compagnons d'Emmaüs. Pour la Fête des Frayeurs en octobre, nous avons imaginé un spectacle

UN TON LÉGER QUI N'EXCLUT PAS UN ENGAGEMENT SOCIAL ET ARTISTIQUE.



de marionnettes pour les tout petits mais aussi un spectacle pour les plus grands et leurs parents, qui combine les techniques théâtrales et filmiques, et dissout l'espace scénique dans la salle tout entière. Les comédiens surgissent au milieu du public tandis que sur les murs sont projetés images, jeux d'ombres et de couleurs. » Une façon de solliciter très visuellement et tous azimuts le spectateur. Prochaine date : le 23 avril au Kursaal, les "Brimborions" donneront aux lycéens de Sainte-Famille une pièce de leur composition sur la violence et

le respect de l'autre. Une autre est en préparation, en partenariat avec le Mouvement du Nid, sur la prostitution. La création d'une petite société doit prochainement leur permettre de professionnaliser la distribution et la commercialisation de leurs productions et d'ouvrir des ateliers de perfectionnement à la vidéo et aux pratiques théâtrales.

Contact : 03.81.83.03.64. ou 06.63.51.10.43. Courriel : stephaneguichard@hotmail.com

LA BUTTE

"Alverence", moulage d'art



À LA DEMANDE, VALÉRIE FINCATO IMMORTALISE DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS.

mains, pieds, visages, bustes de femmes enceintes. » Si elle est son premier modèle pour ses créations, elle réalise ses moulages à la demande des particuliers ou sur commande spéciale. « Un podologue m'a demandé par exemple le moulage d'un pied et des jeunes mariés voulaient un moulage de leurs mains unies. » Ainsi depuis 2006, trois collections sont sorties de son atelier : Sculpturales (en 3D), Traces (empreintes de pieds ou de mains encadrées), et Empreintessence (inclusion dans le plexiglas). C'est à "Alverence" - son nom d'artiste - qu'a été confiée la réalisation du trophée de la création d'entreprise au féminin et d'un tournoi européen de golf. En pièces uniques ou en séries de dix portant sa signature, nombre de ses œuvres ont été exposées à Besançon, à Dijon et à Paris. "Alverence" immortalise les grands moments de l'existence à des tarifs très abordables, petons du petit dernier (50 €), mains enlacées de parents qui fêtent leurs noces d'or (450 €)..., "Alverence" saisit la vie.

Contact : 06.88.49.09.38. Courriel : vfincato@alverence.com ; Site : www.alverence.com

Entre sa profession d'ingénieur d'hier et ses réalisations artistiques d'aujourd'hui, il y a le goût et le travail des matériaux. Silicone, plâtre, alginate, résines, mousses synthétiques n'ont aucun secret pour Valérie Fincato qui a choisi de quitter son poste de chef de projet dans un bureau d'étude biomédical de Besançon pour le moulage d'art "sur le vif". « C'est en voyant faire les chirurgiens que l'envie m'est venue de réaliser des moulages sur corps :

SAINT-CLAUDE

Nouveau Refuge pour la Blanchisserie

À LA FOIS UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ET UNE PASSERELLE POUR L'EMPLOI.

Des locaux de 600 m² bien adaptés, une meilleure accessibilité pour la clientèle (parking gratuit avec plusieurs entrées), la Blanchisserie du Refuge a trouvé rue de Vesoul les conditions d'accueil et de travail dont elle avait besoin. Comme une véritable entreprise, cette structure d'insertion pour les femmes en grande difficulté, autrefois installée en centre-ville rue Lecourbe, dispose désormais de l'espace et des commodités nécessaires à une bonne organisation de ses activités (lavage, repassage, couture, dépôt-pressing, livraison du linge). « Pour notre équipe de permanentes et les 16 femmes accueillies en retour à l'emploi, c'est évidemment un gain de confort très important », précise la directrice, Mary Patton. « C'est aussi pour nous, la possibilité d'optimiser et d'augmenter notre capacité de travail. Nous avons une clientèle de particuliers (25 %), de collectivités et d'associations (75 %) et comptons bien la développer. Plus nous aurons de clients, plus l'offre d'insertion s'élargira. C'est notre objectif ! Car il faut savoir que nous avons une centaine de demandes en attente, de



femmes seules, avec enfants, sans qualification. Elles apprennent ici un métier, par contrat de 6 à 18 mois. Nous sommes à la fois un outil pédagogique et une passerelle vers l'emploi. »

Blanchisserie du Refuge - 101, rue de Vesoul (ou rue de Chaillot après Servimag). Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h. Tél : 03.81.83.15.33. Courriel : blanchisseriesurefuge@orange.fr

CENTRE-VILLE

L'art de la copie

Les Planoisiens la connaissent déjà pour la jolie fresque de Noël réalisée dernièrement mais c'est rue de la République qu'elle a officiellement ouvert son atelier. Copiste remarquable, spécialiste du décor mural et du trompe-l'œil, aquarelliste, peintre figuratif, Martine Joisseau (ci-contre) propose en marge de ses créations personnelles des réalisations, sur commande, de portraits d'êtres chers disparus.

« J'ai peint des portraits à partir de photos, de souvenirs recueillis et de textes biographiques ; ces tableaux sont aujourd'hui dans un Musée à Saint-Denis de La Réunion où j'ai vécu longtemps », explique-t-elle. Avoir chez soi un Jéricho ou un Caravage, personnaliser son intérieur, son commerce, avec une fresque ou un mur peint, offrir à l'occasion d'une naissance le portrait de bébé, ou, pour un anniversaire, l'aquarelle de la maison de famille ou d'un paysage aimé, le talent et les pinceaux de Martine immortalisent les demandes les plus personnelles. Et si un seul être vous manque..., Martine vous reçoit dans son atelier et met sa sensibilité, sa vocation de portraitiste à votre écoute.

Contact : 03.81.50.85.22.





FILMS D'ANIMATION, COURTS MÉTRAGES ET DESSINS ANIMÉS
RYTHMERONT LES VACANCES DES PLUS JEUNES
AU THÉÂTRE DE L'ESPACE.

JEUNESSE

Vacances sur grand écran

marionnettes animées s'adressent particulièrement aux petits, dès 3 ans». Comme on pense à tout, à l'Espace cinéma, les films sont présentés aux jeunes spectateurs et à leurs parents, avant le début de la séance. Les horaires respectent en outre les siestes des plus petits, avec des projections proposées aussi en matinée. Enfin, les lumières dans la salle s'éteignent toujours progressivement afin que ceux qui viennent pour la première fois s'habituent au noir...

Pour les ados aussi

«Nous éveillons la sensibilité des enfants à des formes cinématographiques originales et diversifiées. Nous les invitons à devenir des spectateurs actifs, capables d'exercer plus tard leur esprit critique, et non des consommateurs d'images en tout genre», poursuit le programmeur. Ainsi, les jeunes spectateurs dès 4 ans seront sans nul doute touchés par *Petit à petit*, quatre courts-métrages franco-suédois. Ces mini scènes qui racontent l'univers de l'enfance, réalisées en papiers et éléments découpés, mais aussi en aquarelle animée, présentent notamment l'histoire d'un garçon qui découvre la mer ou les mésaventures de Lola dans une ville qu'elle ne connaît pas. Autant de petites fictions qui en effet, aident à grandir... Bien qu'accessibles dès le plus jeune âge, ces films proposent souvent une lecture à plusieurs niveaux. «Destinés à être vus en famille, ils ont la particularité de convenir aux plus jeunes comme à leurs aînés qui pourront découvrir des chefs d'œuvre du cinéma mondial, rarement diffusés. C'est le cas avec *Le dirigeable volé*, un remarquable film d'aventures qui plaira aux adolescents... et sûrement à leurs parents», remarque Jean-Michel Cretin. Dans cette histoire où Karel Zeman revisite l'univers de Jules Verne, cinq garçons intrépides montent dans un dirigeable, en 1891, échappent à toutes les poursuites pour se retrouver dans une île inconnue... L'originalité

de cette œuvre de Zeman, datant de 1966 et de développer une technique d'animation inventive mettant en scène des acteurs bien réels sur fond de gravures originales.

Analyse des films

Seule concession du programmeur aux films plus "commerciaux", la projection du tout récent *Azur et Asmar*, de Michel Ocelot, papa des célèbres aventures de *Kirikou*. «L'univers visuel d'Ocelot est remarquable, le film a beaucoup de qualités tant du point de vue du cinéma que des thèmes abordés comme la tolérance, l'acceptation de la différence, la solidarité. *Azur, le blond fils du châtelain et Asmar, le brun fils de la nourrice, séparés par la vie, vont fraterniser pour réussir à déjouer les pièges rencontrés au cours de leur voyage. Ce dessin animé trouve un écho, même chez de jeunes enfants, et peut être compris dès l'âge de 5 ans*», ajoute Monsieur cinéma.

Pour ajouter à l'intérêt de toutes ces séances, l'Espace cinéma propose à ceux qui veulent en savoir plus, des moments de découverte du cinéma avec la fabrication de jeux optiques, l'analyse des films ou encore des ateliers pratiques d'initiation au cinéma. «Nous accueillons également les centres de loisirs pendant ces vacances d'hiver comme nous recevons les écoles toute l'année, en essayant de les accompagner au mieux dans cette démarche de découverte du cinéma», conclut Jean-Michel Cretin. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, les "Vacances au cinéma" seront de nouveau programmées pendant celles de printemps et de la Toussaint.

V.V.F.

Théâtre de l'Espace – du 12 au 21 février
Horaires des films dans l'agenda Sortir.
Renseignements : 03.81.51.03.12.
ou www.theatre-espace.fr

FESTIVAL

Tumultes scéniques

A l'affiche Après une première édition en 2007 plus que prometteuse, "Génériq", le festival musiques actuelles du Grand Est, est de retour.

Deux semaines dédiées aux musiques urbaines et multiples, c'est la performance envisagée par six grandes villes co-organisatrices, sous l'égide des Eurockéennes de Belfort. Avec une offre de concerts adaptés à des lieux variés, comprenant des cafés-concerts, des théâtres, des clubs, des endroits insolites et intimistes, de l'apéro acoustique au grand rendez-vous incontournable, "Génériq" est bien le plus audacieux des festivals hivernaux. Pour Laurent Doucelance, responsable eurockéen de "Génériq", l'enjeu est important : «*La trentaine de tumultes scéniques prévus en ville fait la part belle aux plateaux découvertes et sans restriction de genres*». Manou Comby, initiateur du volet bisontin de ce festival ajoute : «*Génériq qui se veut éclectique et détonnant, s'inscrit logiquement dans une programmation musiques actuelles à Besançon. C'est une étape importante en vue de la future SMAC*». De Pascal Comelade à Moriarty programmés à l'Opéra-Théâtre, de Sébastien Teller à Buck 65 sans oublier Vic Chesnutt présent sur la scène du Cylindre, il faudra compter également sur certaines soirées dans les bars pour mieux capter la diversité de styles dont "Génériq" se fait l'écho. De toute évidence, le festival "Génériq" est le rendez-vous musiques actuelles le plus important de ce début d'année.

"Génériq" du samedi 23 février au samedi 8 mars.

Billetterie : Le Cylindre – Ness Music – Les Passagers du Zinc – Office de tourisme + points de vente habituels.

Pour tout savoir : www.generiq-festival.com

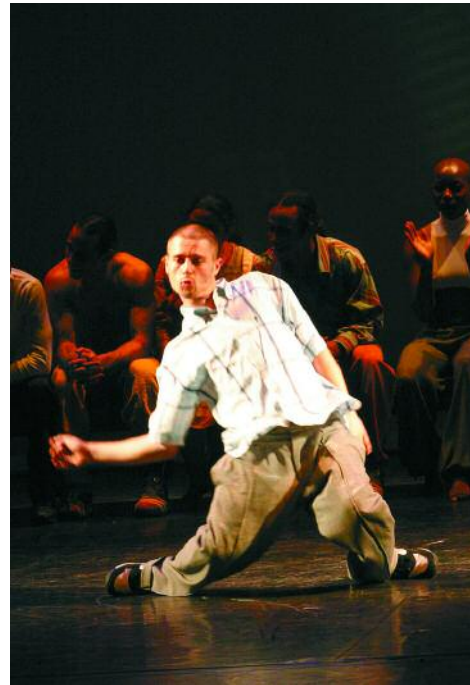


NOUVELLES TENDANCES OU JOYEUSES RETROUVAILLES, C'EST LA PROGRAMMATION AUDACIEUSE ET POINTUE DE GÉNÉRIQ.

HIP HOP

Petites Histoires.com

Accrorap, la compagnie phare du hip hop hexagonal, a tenu son pari : passer du collectif au singulier. Avec Kader Attou (cicou), co-fondateur et chorégraphe de la compagnie, rien n'est jamais gagné d'avance. Encore une fois, il s'est donné la liberté d'inventer, au-delà des étiquettes, une danse riche et humaine. Eclats de danse et liaisons plus ou moins dangereuses ont toujours fait bon ménage. Le mélange a fait son chemin, Kader Attou trace la route, jubilatoire et chaotique. Pour cette nouvelle création, le chorégraphe et les siens s'inspirent des courts-métrages et imaginent un spectacle composé de saynètes qui évoquent aussi le cinéma burlesque. « *Ce qui me plaît dans cette capacité à raconter des histoires en un temps très court, c'est la nécessité à gommer le superflu pour arriver à l'essentiel tout en provoquant l'effet de surprise* », précise Kader Attou. Des *petites histoires.com* parfois abstraites qui viennent rythmer des envolées dansées, libres, légères et poétiques. En passant d'une histoire à l'autre, en mélangeant performance, émotion et musicalité ou en dansant simplement sur trois notes, Accrorap revendique le dialogue établi entre danses hip hop et contemporaine. Car c'est bien là que

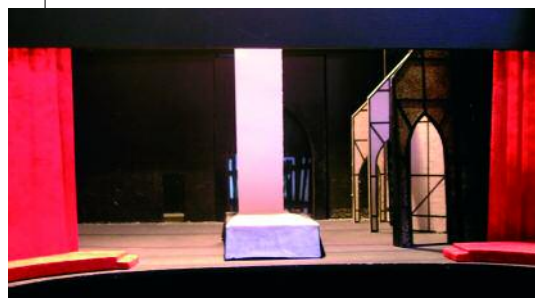


se situe l'enjeu : comment fabriquer un peu de rêve tout en ayant un regard juste sur le monde ?

Du mardi 26 février au samedi 1^{er} mars au Théâtre de l'Espace.
Renseignements et réservations : 03.81.51.13.13.

OPERA

Don Giovanni



Considéré comme "L'opéra des opéras" par Wagner, le *Don Giovanni* de Mozart sera donné sur la scène de l'opéra Théâtre les 2 et 4 mars. Ce sont les étudiants de 3^e et 4^e année du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, accompagnés par l'orchestre de Besançon Franche-Comté, qui seront au service de Mozart, sur

une mise en scène d'Emmanuelle Cordoliani. « *Ce projet entre bien dans la ligne des Vergers d'Euterpe, qui permet notamment à de jeunes chanteurs de jouer sur de vraies planches... et non pas uniquement au conservatoire* », souligne Didier Brunel, directeur de l'opéra Théâtre. Trois heures de plaisir lyrique autour de l'une des légendes les plus fortes du monde occidental, celle de Don Juan, dont l'immense popularité tient à la fascination qu'exerce ce personnage libertin et blasphémateur. Commandé par l'Opéra de Prague, où il fut joué pour la première fois en 1787, *Don Giovanni* est le deuxième des trois opéras que Mozart composa sur un livret de Lorenzo da Ponte.

Opéra Théâtre, le 2 mars à 15 h et le 4 mars à 20 h.

PAM Little rock (Autoproduction)

Le duo bisontin-dijonnais Pam oriente ses compositions dans une veine de chansons teintées de guitares électriques et d'orgue Hammond. Arrangements inspirés par l'électro, la pop voire la musique contemporaine. La bio précise aussi que le groupe possède de sérieuses références en matière de bon vieux rock'n'roll des 70's. Ah bon ?

Se procurer l'objet : Forum à Besançon

**VINCEN GROSS Demi-Deuil (Autoproduction)**

Genre : Lauréat du concours Utopia 2007. En voulant jouer au jeu du sourd, en rêvant d'un meilleur lendemain, Vincen Gross cherche enfin un peu de



avec des guitares dépressives sur des tempos peu enclins aux battements de pied. En attendant des jours meilleurs, vous pouvez vous procurer l'objet en envoyant vos dons à : Ziczak - 2, rue des Capucins 39380 Nevy-les-Dole

repos. De névroses en psychoses, il a bien compris comment ça marche ici. Côté musique, minimaliste à souhait, le piano rivalise

NO SIGNAL No Signal (Briunote Records)

Un limonaire, un troupeau de moutons bêlants, des chinoiserries fantaisies, dans cette jungle électro, le duo bisontin s'essaye sur 4 titres, juste histoire de tester un public toujours avide de nouveautés et de sensations fortes. Alors juste un batteur (celui de Ran en l'occurrence) et un bassiste amateur de claviers et de machines. Seraient-ils la véritable bonne surprise de ce début d'année ? En savoir plus : www.myspace.com/nosignal.fr



TENNIS



Fabrice Santoro en haut de l'affiche

◀ MALADE EN 2005, LE RECORDMAN DU MONDE DES PARTICIPATIONS AUX TOURNIS DU GRAND CHELEM VOUDRA RATTRAPER LE TEMPS PERDU.

La nouvelle est tombée en direct d'Australie où il participait pour la 62e fois à un tournoi du Grand Chelem, record historique d'André Agassi battu. Fabrice Santoro, actuellement 35e joueur mondial au classement ATP, a ainsi prévenu qu'il participerait à l'Open de Franche-Comté - Internationaux du Doubs, tournoi Challenger doté de 100.000 euros de prix, classé 5e épreuve internationale indoor française qui se déroulera du 16 au 24 février au Centre de Ligue du Trébrignon.

« Après son élimination en 2005 en huitièmes de finale à cause de coliques néphrétiques, Fabrice nous avait promis de revenir. C'est un homme de parole et il jouera donc cette édition 2008 du Challenger », se réjouit Jean-Pierre Dartevelle, le tonique président de la Ligue de Franche-Comté et directeur de l'Open bisontin.

Assurément avant de découvrir la liste des soixante autres participants que livrera l'ATP Tour au soir du 6 février, cette annonce a fait l'effet d'un booster sportif et médiatique, déclenchant un réel

engouement populaire pour ce rendez-vous très prisé de l'hiver qui a déjà vu les victoires de joueurs cotés comme Gulbis en 2007 et précédemment Mahut, Monfils, Berdych, Ljubicic ou encore Grosjean. L'Open de Franche-Comté, c'est bien évidemment une épreuve sportive de très haut niveau dont Santoro risque fort d'être la tête de série n°1. Mais c'est aussi toute une déclinaison de moments forts bâtis au cours de cette riche semaine de compétition qui a séduit l'an passé plus de 10000 spectateurs. Avec notamment un village des partenaires, quarante loges louées par des entreprises, des journées à thème, des conférences, des invitations pour les enfants des collègues du Doubs et des quartiers de Besançon, deux restaurants dont un qui fonctionne tard le soir aux rythmes dansants d'un orchestre. En clair, l'Open de Franche-Comté, c'est aussi devenu un lieu d'échanges autour d'un événement sportif qui, à la fin du mois, s'annonce prestigieux.

Open de Franche-Comté - Internationaux du Doubs sur les installations du Trébrignon du 16 au 24 février.

À la conquête des quartiers

Désireuse de promouvoir le tennis dans les quartiers de Besançon, la Ligue de Franche-Comté a mis en place en partenariat avec la Ville, le Département, la Région et la Fondation Gaz de France une opération baptisée "Tremplin tennis", primée et reconnue au niveau national, au point que Jean-Pierre Dartevelle, son concepteur et président de la Ligue de Franche-Comté, est allé faire une intervention au Salon des maires de France à Chambéry. Ainsi cette opération née dans la capitale comtoise fait-elle donc école dans l'Hexagone.

À Besançon, depuis quatre ans, ce ne sont pas moins de 8 000 gamins des quartiers qui ont été sensibilisés aux joies de la petite balle jaune de façon très ludique, sous la houlette d'animateurs formés spécialement par les cadres techniques de la Ligue de

Franche-Comté, avec dotation en raquettes et balles. Mieux même, cette année, huit d'entre eux qui forment un groupe appelé "La Dream Team" (notre photo), ont été détectés et sont entraînés chaque lundi soir avec la possibilité ensuite d'intégrer un club de la ville. Ils seront d'ailleurs invités avec leurs familles à assister à l'Open de Franche-Comté.

« C'est une opération très positive d'autant qu'elle s'inscrit maintenant dans la durée. Le tennis a remarquablement su s'adapter et adapter ses méthodes en développant le tennis éducatif. C'est aussi la possibilité pour quelques-uns de trouver des passerelles pour



aller vers les clubs », explique, satisfait, Patrick Bontemps, adjoint au maire chargé des Sports. Et l'élu d'ajouter : « Au delà de l'initiation et de la promotion d'un sport qui s'est singulièrement démocratisé, il existe une vraie volonté politique d'amener les valeurs du sport dans nos quartiers. »

EXPOSITION

Découvrez les « Grands formats »



Programmée jusqu'au 27 avril, au musée du Temps, l'exposition s'organise autour d'un des livres d'art les plus cotés au monde, *Les Oiseaux d'Amérique* (*Birds of America*) de Jean-Jacques Audubon : 435 planches en couleurs au format "double-éléphant-folio" (100 x 60 cm) où sont reproduits grandeur nature les oiseaux du continent nord-américain. Cet ouvrage monumental, publié de 1827 à 1838, que la bibliothèque conserve depuis le XIXe siècle, n'a jamais été présenté en exposition au public bisontin. Ce dernier est invité à le découvrir parmi un choix d'ouvrages du Moyen Âge au XIXe siècle. Ornithologie, zoologie, botanique, anatomie, astronomie... : ces livres décrivent le monde, la nature et l'être humain, et leurs gravures sur bois ou sur cuivre, la plupart du temps colorées à la main, essaient d'en rendre la beauté et la variété.

À travers eux, on découvre ainsi leurs auteurs, des individualités scienti-

fiques et artistiques étonnantes, souvent précurseurs dans leurs domaines respectifs. Le visiteur pourra ainsi admirer le premier livre de volcanologie moderne, publié en 1776-1779 par William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples, qui se passionne pour le Vésuve. Les grandes planches en couleurs de l'ouvrage, acquises en 2007 par la bibliothèque avec l'aide des Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon, dépeignent avec autant d'exactitude que de poésie le Vésuve et ses éruptions.

Maria Sibylla Merian, à la fin du XVIIe siècle, brave les conventions sociales et scientifiques de son temps, part au Surinam pour en observer les insectes et les plantes. Son livre *Métamorphose des insectes du Surinam*, largement diffusé en Europe, ouvre la voie aux recherches en histoire naturelle qui marquent le XVIIIe et le XIXe siècle.

Dans sa Myologie complète en couleur et grandeur naturelle, Gautier d'Agoty reproduit des écorchés en trichromie, qui acquièrent une dimension étrange, à l'image de "l'ange anatomique" (ci-contre). Au-delà de l'aspect scientifique, c'est la beauté des illustrations en couleurs qui enchantera le visiteur.



KOOKABURRA

Quatre lanceurs du Kookaburra, le club de boomerang bisontin, doublement couronné au niveau national en 2006 et 2007, ont été retenus dans l'équipe de France qui prendra part à la coupe du monde du 17 au 28 août à Seattle.

Pour en savoir plus : <http://seattle2008.boomerang.net>

DIAGNOSTIC VÉLO

À l'initiative de la Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs, des diagnostics gratuits de votre vélo seront effectués à travers 22 points de contrôle. Sur Besançon, les enseignes Décathlon et Intersport participeront à cette opération qui s'étalera du 16 au 29 février.

« BRICOPHONIE »

Du 11 au 15 février, le CAEM Planoise organise à destination des 3-4 ans (9 h 30 - 10 h 30) et des 5-6 ans (11 h - 12 h) un stage de création et de découverte musicale par le biais des matériaux du quotidien (bouteilles en plastiques vides, boîtes de conserve, bouchons, papier alu...). Renseignements complémentaires au 03.81.51.21.36.

RÉSIDENCE AVEC DAVID KRAKAUER

Cette année, la MJC Palente, en partenariat avec le Cylindre, propose un stage musiques actuelles avec David Krakauer & Klezmer Madness, qui se traduira par deux prestations, tout d'abord sur la scène du Cylindre le 18 avril, puis dans la Cour du Conseil Régional lors de la fête de la musique, le 21 juin. Les stages et répétitions avec le clarinettiste new-yorkais auront lieu du lundi 11 au vendredi 15 février ; du lundi 14 au vendredi 18 avril et du mercredi 18 au vendredi 20 juin.

Renseignements et inscriptions : MJC Palente au 03.81.80.41.80.

JARDINAGE

Pensez au cognassier du Japon

Protecteur, décoratif et gourmand... le cognassier du Japon ! Avec une floraison aux couleurs éclatantes de février à avril, ce «cognassier à fleurs» (*Chaenomeles japonica*) est également un atout saveur. Ses fruits très décoratifs et parfumés sont comestibles une fois cuits et font d'excellentes gelées ! En mélange avec pommes et poires, ils renforcent le goût pour le plus grand bonheur de nos papilles. Cet arbuste très résistant au froid, s'installe dans tous les types de sols, en plein soleil ou à la mi-ombre. Sa croissance est relativement rapide, il atteint sa taille adulte (2 à 6 m) en 5 ans.



Avec ce cognassier, faites comme il vous plaît ! Vous désirez renforcer votre haie ? il la rendra impénétrable avec ces redoutables épines. Couvrir une façade disgracieuse ? Palissez-le grâce à ces longues branches souples. Envie d'une terrasse originale ? Dans un pot assez profond, installez à son pied des narcisses, de l'aubriète et autre plante retombante pour mettre en valeur son port et ses couleurs. D'un bouquet coloré ? Coupez des tiges boutonnées dont les fleurs s'ouvriront progressivement dans votre composition. Et en automne, le fort parfum des fruits embaumera votre intérieur d'une essence similaire à l'ylang-ylang... fragrance connue pour certaines propriétés énergisantes.

Roland MOTTE

Pense-bête du jardinier

Février, c'est aussi :

- Protéger : les plantes méditerranéennes tant qu'il y a des risques de grand froid.
- Planter : les asperges, les rosiers à racines nues.
- Tailler : les framboisiers, groseilliers, pommiers, poiriers, clématites à floraison estivale en protégeant le pied.

- Reprendre progressivement les arrosages à l'intérieur, nettoyer les feuilles des plantes vertes avec un produit lustrant.
- Planter sur les balcons primevères, pensées, giroflées quand il ne gèle pas.
- Installer mangeoires, nichoirs et boules de graisses pour les oiseaux.

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

Mon bonsaï perd ses feuilles, que faire ?

«**Bonsaï**» signifie littéralement «arbres en pot», il ne s'agit pas d'une variété de plante mais d'une culture. De ce fait, il existe beaucoup de bonsaïs : araucaria, arbre de jade, cycas, ficus, orme de chine etc. Très souvent, le problème se situe au niveau de l'arrosage et de l'hygrométrie. Afin d'optimiser l'arrosage, préférez «bassiner» votre bonsaï en le plongeant dans un récipient d'eau non calcaire et à tempé-

rature ambiante. Maintenez-le ainsi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles qui éclatent à la surface de l'eau. En hiver, «basseinez» 1 fois par semaine et installez votre bonsaï sur un lit d'argile mouillé afin d'assurer l'humidité de l'air. Un rempotage est préconisé tous les 2 ans.

Tous les samedis matin de 9 h à 10 h sur France Bleu Besançon, Roland Motte répond à vos questions jardin...

Besançon nature intime du temps

(Empreinte)

Nedim Gürsel, d'origine turque, est allé à la découverte de Besançon. Son regard évoque des poèmes d'Orient sur l'eau, la pierre. A la rencontre de deux cultures, il évoque le départ de sa mère d'Istanbul, son adaptation à la vie bisontine, sa nostalgie et ses joies. «*Besançon mesure à chaque instant non pas le temps, mais nous-même, l'imminence de notre fin, le chemin parcouru, notre glissement inéluctable nous menant pieds et poing liés de la naissance au dernier voyage.*» Le tout accompagné par de belles photos signées Damien Guillaume.



L'Œil de la sorcière (Jets d'Encre)

Janine Pham, professeur d'anglais, publie ici son premier roman.

Catherine est une jeune femme heureuse. Alors qu'elle regrette de ne pas avoir d'enfant, une gitane lui prédit qu'elle aura neuf garçons et filles. Ce qui arrive inévitablement mais

dans une vie toute agitée de tourments et de sortilèges où ne se distingue pas toujours l'imaginaire du réel.

Jean Defrasne

Bad trip (Éditions Hugo&Cie)

Bisontin installé à Lyon, Jacky Schwartzmann livre ici un premier roman réaliste sur fond de mal être social. Avec sans doute une pointe d'autobiographie, le lauréat du prix Littérature des «Mots Doubs» 2003, nous fait partager les déboires de Denis, son anti-héros trentenaire au passé décomposé et au quotidien désenchanté. Entre RMI et dettes, épouse malade et désœuvrement, la vie ne fait pas de cadeaux à ce loser attachant. Le tout raconté dans un style imagé et parfois cru mais jamais dépourvu d'humour ni, finalement, d'espoir. Plongée sans concession au cœur de notre société égoïste, *Bad trip* est tout sauf un voyage sans retour. À découvrir... P.I.



PATRIMOINE

«Rendre au peuple son butin»

INLIASSABLEMENT L'ASSOCIATION "FOLKLORE COMTOIS" POURSUIT SON TRAVAIL DE MÉMOIRE.



Pour Jacques Mariot, président de l'Office de tourisme de Besançon, qui a signé en décembre une convention avec l'association Folklore Comtois «la mise en place de partenariats comme celui-ci correspond à une volonté d'ouverture de la municipalité et de soutien à la promotion de notre culture et de notre patrimoine». Fondée par l'abbé Garneret dans les années 30, légalement reconnue en 1960 quand elle crée le Musée populaire comtois à la Citadelle, et plus tard le Musée des Maisons comtoises de Nancray, l'association donne désormais un rendez-vous mensuel thématique aux amoureux et aux curieux de la région dans les locaux de l'Office de tourisme. Elle ouvre avec 2008 un programme de conférences gratuites sur les métiers anciens, le folklore local et propose des voyages de découverte dans les cités comtoises de caractère avec balades commentées, repas et visite de musées. «Cet effort de visibilité, de communication accompagne le centenaire de la naissance du fondateur de notre association et les 60 ans d'existence du Bar-

bizier, almanach comtois initialement, aujourd'hui revue d'ethnologie comtoise», explique Pierre Bourgin son président. «Il marque également un renouveau. Nous disposons d'un fond photographique de 70 000 clichés, de dessins mais aussi des carnets que l'abbé Garneret a tenus de 1930 à sa mort. Nous allons faire numériser ces archives par la Ville non seulement par esprit de conservation mais par devoir de transmettre. Ce que l'abbé résumait d'une devise : rendre au peuple son butin.» Des groupes de travail (recherche/patrimoine, édition/publication, animation/communication) mobilisent quelque 800 adhérents et bénévoles pour faire exister davantage dans le paysage culturel comtois l'une des associations locales pionnières en terme de conservation et de promotion patrimoniales.

Renseignements et contact : Office de tourisme de Besançon - Place de la 1^{ère} Armée. Tél : 03.81.80.92.55. ; Folklore Comtois - Musée des Maisons comtoise - 25360 Nancray. Tél : 03.81.55.87.60.

PETANQUE

L'exceptionnelle carrière de Jean-Marie Tournier



Les plus grandes passions naissent souvent par hasard. Pour Jean-Marie Tournier, 65 ans, tout a commencé du côté de Chamars. «J'ai découvert la pétanque à l'âge de 13 ans. Je jouais au foot avec mes copains, et sur le chemin du retour, je m'arrêtais souvent pour regarder les joueurs de boule.» À cette époque, Chamars n'était pas encore un parking, mais une jolie promenade bordée de terrains appréciés des spécialistes. «On racontait que c'était le plus bel endroit de

club de toujours. Un peu plus d'un demi-siècle plus tard, dans son appartement bisontin, on mesure au nombre de trophées ornant les meubles combien la longue carrière de l'actuel vice-président du comité du Doubs a été exceptionnelle. Et encore la plus grande partie de ses coupes et médailles n'est pas exposée ! Songez, en effet, que sa 100^e victoire en tournoi ou championnat a été acquise en... 1964. «J'étais adroit avec une bonne intelligence du

jeu, alors très vite, j'ai gagné des compétitions. C'est le goût de la victoire qui m'a encouragé à continuer», confie-t-il modestement. Son palmarès parle pour lui avec 61 titres départementaux, 17 régionaux, 48 participations aux Championnats de France sans compter les récompenses honorifiques. Dernière en date, la médaille du mérite national qui lui a été remise en janvier lors du congrès de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP). Et aujourd'hui ? «Je joue encore de temps en temps, pour le plaisir, mais aussi à l'occasion des divers championnats.» Malgré les années qui passent, Jean-Marie Tournier, gaucher à la stature imposante et à l'enthousiasme intact, n'a certainement pas dit son dernier mot...

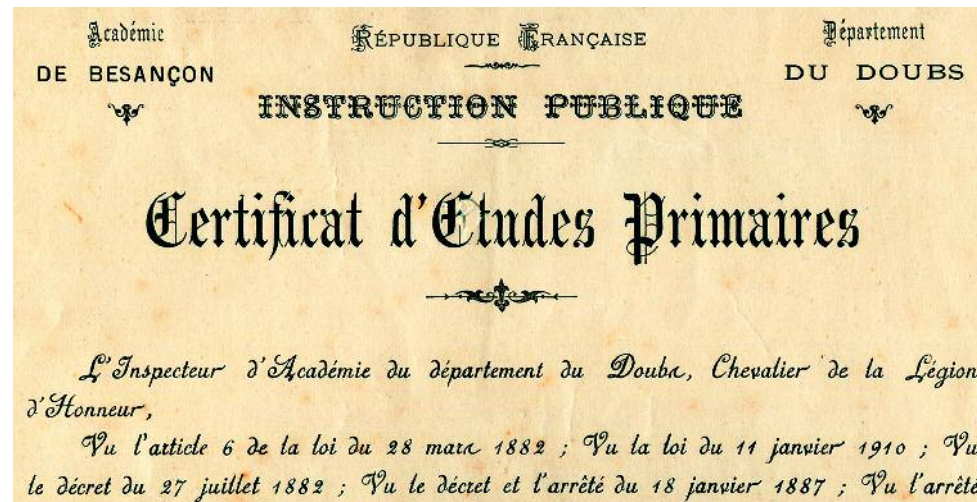
Copies du fameux certifi', orthographe comprise

Récit Y a-t-il eu baisse du niveau des élèves ? Laissons parler les copies...

On se plaint souvent de la baisse du niveau des élèves. Mais on manque de preuves. Par un heureux hasard, 301 rédactions rédigées par des candidats (es) au certificat d'études primaires dans le Doubs en 1939 ont été conservées. C'est l'occasion de dresser des constats. Ce qui m'a d'abord frappé à la lecture de ces copies, c'est que souvent les fautes d'orthographe sont très nombreuses, et encore, fait surprenant, que les correcteurs ne les soulignent pas toutes.

On n'a que l'embarras du choix pour relever des perles. La palme pourrait être attribuée à ce brave garçon qui déclare qu'à la maison il fait ses devoirs et *un exercice d'hortographe*. Un premier accessit pourrait être décerné à un candidat ayant rendu une copie qui, quoique très courte, - quinze lignes à peine - accumule pas moins de huit grosses fautes. Exemples : « *Un jour, comandé par papa, je suis allé bêcher notre jardin. Je bêchai bien. N'étant pas abitué, je ramasai vite mal aux reins. Je m'en allai ayant fais un bon carré... J'avais fait plaisir à mes parents. J'en conclus qu'un enfant doit aider ses parents qui ont tant de meaux pour nous élever.* ». Il arrive aussi que l'expression soit particulièrement incorrecte. Deux exemples (orthographe respectée) : « *Un jour, papa me dit tu vas aller jardiner avec moi. Je fus tellement empli de joie que j'embrassai celui-ci. Tout en bêchant le jardin, j'entendais aussi les petits oiseaux gazouiller et chanter. Alors je me mis à faire comme eux, puis le midi je mangés avec très bon appéti. Le soir, lorsque papa revint, il me fit des salutations de mon travail.* ».

Mais ne tombons pas dans le bêtisier, la caricature facile. Les aspirants au certifi' ont été nombreux à être appelés à traiter du sujet suivant : « *Racontez ce que vous avez l'habitude de faire après la sortie de l'école à 4 heures jusqu'à l'heure du coucher.* ». Les récits raviveront bien des souvenirs chez nos lecteurs qui ont été enfants jusque dans les années soixante. Première activité citée : s'occuper du feu :
- « *Maman me dit d'allumer le feu. Je tire les cendres, je mets du papier, du petit bois et du gros bois. Je l'allume, il pétille.* »
- *Je prépare des fagots. Je casse du petit bois*



Le 30 MAI 1921, L'ÉLÈVE CAMILLE RODARY DÉCROCHAIT SON CERTIF AVEC LA MENTION ASSEZ BIEN.

pour allumer le feu.

- *Maman me dit : va me chercher un panier de bois. Je cours au bûcher pour apporter le bois à maman.*

Deuxième activité : aller chercher de l'herbe pour nourrir les lapins.

- « *Je vais cueillir un panier d'herbe pour les lapins.* »

- *Maman prend la faux et moi le sac à herbe et nous partons faucher pour nos lapins.*

Dans les familles de cultivateurs, les garçons participent aux travaux de la ferme.

- « *Je vais près de papa lui aider à arranger les vaches, à ôter le fumier.* »

- *Je vais faire boire les vaches à la fontaine.*

- *Je fais la litière.*

- *Je mène nos vaches au champ* » (dans le langage familial les pâtures s'appellent Champs les vaches).

Les filles de leur côté ont leurs occupations.

- « *Je vais tricoter après mon écharpe.* »

- *Je raccommode des chaussettes à papa.*

- *J'attrape un tricot. Je travaille en comptant mes mailles.*

On cherche à utiliser au mieux les récoltes du jardin. « *Quand la saison de faire les conserves est venue, nous mettons des haricots dans des bouteilles.* ». Je me souviens de ce genre de travaux. On mettait aussi des petits pois en bouteilles. On stérilisait le tout dans des lessiveuses. Mais il arrivait parfois des pépins, quand on ouvrait les bouteilles, le bouchon sautait, et le contenu giclait répandant une odeur pestilentielle salissant murs et plafond...

Mais si filles et garçons de 14 ans donnent un coup de main, dans bien des domaines, il existe, heureusement des moments de détente. On bavarde avec les personnes rencontrées près de chez soi : « *un voisin me demande s'il veut faire beau* » (cette curieuse manière de dire était très fréquente chez nos anciens).

« *Nous parlons du travail, de la chaleur, des champs qui souffrent de la sécheresse* » : les pré-occupations liées aux menaces qui pèsent sur les récoltes à venir tiennent une grande place dans la vie des paysans tributaires du temps qu'il fait. Une candidate du canton de Marchaux, habitant dans la vallée du Doubs, raconte une promenade le long du canal du Rhône au Rhin : « *des bateaux sont alignés. On voit les personnes souper à l'air. Il fait bon dans les bateaux. Les bacheliers voient du pays.* ». A travers ces phrases se manifeste peut être l'envie de voyager, l'espoir de découvrir des horizons nouveaux de la part d'une jeune adolescente qui, comme c'était le plus souvent le cas, n'était jamais partie en vacances.

Je va me coucher

La journée se termine : on passe à table, puis, assez rapidement on va se coucher. « *La bonne soupe fumante nous appelle. Puis dans ma couchette bleue, je pense à ma journée. Ayant clos les paupières, je m'endors le sourire aux lèvres, d'un profond sommeil seulement troublé par de petits rêves.* ».

Bien sûr – et pour cause – on ne regarde pas la télé qui, si souvent, programme des émissions

contredisant les valeurs morales qu'on reproche à l'école de ne plus inculquer alors que la puissance de l'image a infiniment plus de force et de prestige que la parole de l'instituteur.

Il y a ceux qui, espérant éblouir les correcteurs pour décrocher la grosse note, ont recours à un style ampoulé, emphatique, ciselant la phrase qui se veut brillante mais est un tantinet prétentieuse : « *la nuit étend son voile noir de mousseline sur les prés verts.* ». Quel contraste avec cette conclusion laconique, prosaïque, sans fioriture : « *je va me coucher.* ».

Heureux hasard, quatre copies sauvées traitent du sujet : « *A la boucherie : décrivez le magasin. Montrez les clients, la bouchère. Rapportez les propos des uns et des autres.* ». Extraits d'une copie qui a obtenu 6,5 sur 10 : « *Aux devantures l'on voit de belles socisses attachées avec des crochets et sur des rayons à côté sont au moins cent pots de saindoux, tout au fond on aperçoit les longs et énormes cartiers de boeufs et de cochons. Les clients se bousculent, il y en a qui vont tout à côté de la balance afin que la bouchère les servent les premières pour avoir les plus beaux morceaux de viande. La pauvre bouchère ne peut pas servir vite parce qu'il faut qu'elle s'occupe de ses enfants. Une grande foule attend dehors. Les dames qui ont ce qu'il leur faut partent en racontant des petites histoires. Les uns disent que la bouchère n'a pas mis le juste poids, d'autres ronchonnent que la viande est trop chère. Je n'aimerais pas être bouchère parce que l'on est toujours plein de sang et, quand la viande a augmenté, ils disent qu'on est des voleurs.* ». Les correcteurs ont donné leur appréciation : « *bien observé.* ». Il est vrai que cette composition française sans prétention traduit de façon vivante une simple tranche de vie quotidienne. Sur le même sujet, une autre copie commence par cette phrase : « *je suis été à la boucherie faire une commission (la tournure je suis été était d'usage commun. A-t-elle disparu ?). Je salue les dames qui y sont, elles parlent entre elles. Les unes trop avares chuchotaient que la viande était trop chère, les autres parlaient des moissons, il y en avait qui disaient qu'ils avaient encore l'avoine à moissonner ...* ». Sympathique évocation de la vie de tous les jours dans une société encore largement paysanne où la lancinante question des récoltes (pourra-t-on les faire dans de bonnes conditions, ne risquent-elles pas d'être gâtées par un temps pourri ?) était un des soucis majeurs de nos anciens.

Joseph PINARD



A SES DÉBUTS (ICI EN 1959 AVEC BERNARD QUEMADA AU CENTRE), LE CLA A ACCUEILLI DE NOMBREUX STAGIAIRES D'ORIGINE INDIENNE OU PAKISTANAISE.

ANNIVERSAIRE

Petit CLA est devenu grand

« *Je suis arrivé à Besançon en 1950. J'avais 24 ans et il s'agissait de mon premier emploi de fonctionnaire de la République* », se souvient Bernard Quemada, depuis son domicile parisien. Et si le jeune homme enthousiaste d'alors avait été nommé professeur de linguistique française dans une autre faculté de lettres que celle de la capitale comtoise ? On en frémit rétrospectivement car cela voudrait dire que le Centre de linguistique appliquée, le fameux CLA que tout le monde nous envie, aurait sans doute trouvé un autre port d'attache. Par bonheur, il n'en fut rien et des générations de stagiaires internationaux ont pu ainsi apprendre le français tout en découvrant la ville et la région. Cinquante ans plus tard, Bernard Quemada, père fondateur, peut être fier de son œuvre. « *L'idée s'est imposée en constatant qu'il n'y avait absolument rien pour encadrer les étudiants étrangers. J'ai commencé par mettre en place l'institut de langues et civilisation française qui a fonctionné durant les vacances d'été jusqu'en 1957, avant de créer le CLA l'année suivante avec le soutien du maire Jean Minjot et du doyen de la fac de lettres, Pierre Lerat, un archéologue, précise celui qui, après Besançon, enseigna à la Sorbonne et fut longtemps, entre autres fonctions prestigieuses, directeur de recherche au CNRS. Au début, ajoute-t-il, nous étions installés dans les recoins de la fac. Et puis, peu à peu, à mesure qu'il touchait de plus en plus de monde grâce à des méthodes d'enseignement jugées alors révolutionnaires comme l'utilisation de l'audio-visuel, le Centre s'est développé et a acquis une dimension mondiale.* ». A tel point qu'aujourd'hui, ce service commun de l'Université avec ses ressources propres (2,7 M€), dirigé par Serge Borg, accueille 3 500 stagiaires à l'année dont 70 % d'étrangers avides d'apprendre le français et 30 % de régionaux venus suivre des cours d'anglais, espagnol, Italien, arabe... En 1958, Bernard Quemada imaginait-il une telle réussite ? « *Certainement pas, reconnaît-il volontiers. Même si à mon départ en 1969, ça marchait déjà bien.* ». Un succès qu'il viendra prochainement constater de visu en tant que président d'honneur du comité d'organisation du cinquantenaire du CLA, le navire amiral des centres universitaires de France. Au programme, pas encore définitivement arrêté : expositions, colloques, sons et lumières, souvenirs émus et retrouvailles chaleureuses...

LE VÉRITABLE
ÉTABLISSEMENT A
PRIS UN SÉRIEUX
COUP DE JEUNE.



RESTAURANT

Au Petit Polonais : un restaurant historique... et goûteux

L'histoire du "Petit Polonais" se confond avec l'histoire tout simplement. Le 6 décembre 1870, Jean Courot Mauer, exilé polonais venu de Galicie, pose son sac à Besançon après avoir été sommelier à Paris. Il ouvre 81, rue des Granges "Au Petit Polonais" qu'il tient jusqu'en 1889. La famille Courot puis, en 1970, les époux Viennot lui succèdent jusqu'à leur départ pour le Canada. Le "Petit Polonais", doyen des restaurants de Besançon, allait-il disparaître ? Ouf ! Christophe Lamure, juriste parisien, fils de boucher, a racheté l'enseigne il y a 3 mois, réalisant enfin son rêve : tenir un restaurant. Il a rajeuni le décor, clair et lumineux, modernisé le mobilier dans la grande salle à manger (70 couverts) et, excellente décision, conservé Patrice, le chef depuis 12 ans, ainsi que les charmantes serveuses, Peope et Estelle, aimables et souriantes.

La cuisine est familiale, généreuse, à base de légume frais, les viandes sont de premier choix sans fond de sauce industriel. Authenticité et simplicité sont au rendez-vous. A la carte, velouté de légumes, feuilleté de cham-

pignons, escargots dans la coquille, volaille forestière, charcuteries, salade repas. Place au folklore avec les trois cancoillottes chaudes, la "boite" et leur patates, les pâtes à la crème de morbier, et, bien sûr la pièce du boucher grillée.

Les menus à 12 € et 17 € offrent hors d'œuvre, plat du jour (côte de porc bourguignonne ou volaille forestière le jour de notre visite). Au dessert, crème brûlée, île flottante et tarte maison. C'est bon, sans autre prétention que de vous satisfaire, vous rendre heureux sans chercher à vous en mettre... plein la vue.

Les vins de l'Ardèche, de Côte du Rhône, de Bourgogne, du Jura sont bien choisis. Ah comme c'est facile de dire du bien d'un restaurant ! Ça vient tout seul comme l'appétit en se mettant à table...au "Petit Polonais" !

André-Hubert DEMAZURE

"Le Petit Polonais"
81, rue des Granges.
Tél : 03.81.81.23.67.
Fermé dimanche soir et lundi soir.

RECETTE

Le (vrai) bœuf bourguignon

C'est parfois dans les vieux bouquins qu'on trouve les meilleures recettes de cuisine du terroir. Comme celle du bœuf bourguignon, plat paysan par excellence. Suivez le guide et régalez-vous !

Pour 6 personnes, il vous faut :

- 1 kg de bœuf à braiser(jumeau,gîte ou macreuse) que vous ferez couper en petits cubes de 5 cm de côté
- 1 bouteille de Bourgogne rouge : Passe-toutgrain, Hautes Côtes de Nuits par exemple.
- 200 g de poitrine de porc fraîche coupée en lardons par votre boucher.
- 2 carottes, 20 petits oignons "grelots", 2 petits navets, 2 pommes de terre pelées, 2 échalotes, 300 g de champignons de Paris surgelés, 1 gousse d'ail, 3 cuillères à soupe d'huile d'arachide, 50 g de beurre, 1 bouquet garni, sel, poivre.

Dans une cocotte, chauffez le beurre et l'huile. Faites revenir les cubes de viande le temps de la faire brunir de tous les côtés. Retirez les et réservez. Dans la cocotte, jetez les petits oignons entiers, les échalotes émincées, les lardons. Laissez dorer 7 à 10 minutes. Remettez les morceaux de viande, versez le vin. Ajoutez carottes, navets, pommes de terre pelées, ainsi que le bouquet garni, l'ail, le sel et le poivre. Portez à ébullition et laissez mijoter 2 h 45'.

- 10 minutes avant la fin de la cuisson, faites revenir les champignons dans une poêle jusqu'à évaporation de l'eau de surgélation.

Dressez la viande et les légumes sur un plat et nappez de la sauce que vous aurez passée au chinois. Bon appétit. Pour arroser, bien sûr, le Bourgogne s'impose... Des tagliatelles fraîches seront un accompagnement idéal ! **A.H.D.**

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT : 1. Fontaine de Besançon - Chrome - 2. Laisse le choix - Sombre à la porte de Besançon - 3. Mise à la porte à Besançon - Note - 4. Peut se dérouler en un acte - Fontaine de Besançon - 5. Gare à elle à Besançon, ça coule de source ! - Tour à faire à Besançon - 6. Serra comme des sardines - Idéal pour doubler - 7. Est anglais - Gare à Besançon - 8. Peuvent être tricolores - A la bonne heure ! - 9. Ex-Allemagne - Tour de France et donc de Besançon - 10. Personnel - N'ont plus l'air renfermé - Ne vaut rien - 11. Ca ne tourne pas rond comme tour à Besançon - La note du chef - 12. Gare à Besançon - Fontaine de Besançon.

VERTICALEMENT : A. Tour de Besançon - B. Façon de luire - Préfixe - C. Valoir autrement - En sous sol - Voyelles - D. Est commune dans le Puy-de-Dôme - Commerce diabolique - Réalisé en atelier - E. Tonne Equivalent Charbon - Est non renfermé - F. Fait la manche - A les boules parfois ! - Crie aux fond des bois - G. Ace renversé - A la pointe de l'épée - H. Pronom - Mises à une certaine allure - I. Point de côté - Va dans la droite ligne - Sur le sol - J. Pour un Monsieur anglais - Affine la crème anglaise - K. Les hausses des cours - Est à genou - L. Filets - Détachas la voiture. (solution page 46)

Philippe IMBERT

URGENCES & NUMÉROS UTILES



SAMU	03.81.53.15.15. ou 15
POLICE	03.81.21.11.22. ou 17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03.81.81.32.23.
HOPITAL	03.81.66.81.66.
SOS MEDECINS	08.26.88.24.24.
MEDECINS DU MONDE	
- Consultations gratuites	03.81.51.26.47.
CENTRE ANTI-POISON	
- Besançon SAMU	15
- Lyon	04.72.11.69.11.
- Nancy	03.83.32.36.36.
TRANSFUSION SANGUINE	03.81.61.56.15.
CENTRE ANTI-RABIQUE	03.81.21.82.09.
CENTRE D'ALCOOLOGIE ET DE TABACOLOGIE	03.81.81.03.57.
DROGUE INFOS SERVICE	08.00.23.13.13.
SIDA INFOS SERVICE	08.00.84.08.00.
TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)	03.81.52.12.12.
SOS AMITIE	03.81.52.17.17.
SOS CONTRACEPTION IVG	03.81.81.48.55.
SOLIDARITE FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES	03.81.81.03.90.
ANTENNE ENFANCE ADO	03.81.25.81.19.
ENFANCE MALTRAITEE	119
ENFANCE MALTRAITEE ET ABUS SEXUELS	03.81.21.81.43. - 03.81.21.81.44.
SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	03.81.41.22.60.
LIGNE BLEUE 25	03.81.25.82.58.
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES	03.81.41.21.22.
CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE	03.81.50.03.40. (répondeur 24 h/24)
SOS ALCOOL	03.81.88.64.63.
AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION	03.81.83.03.19.

du lundi au vendredi
8h - 12h
14h - 18h

PROXIM'CITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.
proximcite@besancon.fr - www.besancon.fr/proximcite

Ville de **Besançon**

Améliorons ensemble notre cadre de vie

NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI 115

LA PORTE OUVERTE 03.81.81.03.04.

L'AUTRE CERCLE 06.89.02.17.43.

MISSION DISCRIMINATIONS (VILLE DE BESANÇON) 03.81.78.84.77.

HALDE (HAUTE AUTORITÉ POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITÉ) 08.10.00.50.00.

DECHETTERIE DU CYBERT - SITE DES TILLEROYES

Horaires d'ouverture (novembre 2007 à février 2008) : lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ; samedi, de 8 h 30 à 16 h 30 ; dimanche, de 8 h 30 à 13 h.

SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE

- Dimanche 10 février : Paulin (Centre-Ville), 85, Grande Rue, 03.81.81.17.69.
- Dimanche 17 février : Weite (Saint-Ferjeux), 6, place Mercier, 03.81.52.71.73.
- Dimanche 24 février : Monnin (Saint-Claude), 1, rue Briot Combe Saragosse, 03.81.50.71.25.
- Dimanche 2 mars : Perriguy (Planoise), 1, rue du Languedoc, 03.81.51.45.47.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)

- **Mairie de Besançon** - 2, rue Mégevand (entrée C, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél : 03.81.61.50.50. Fax : 03.81.61.50.99. Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr Site internet : www.besancon.fr/formalites
- **Points publics**
- *Clairs-Soleil*, 104, rue de Chalezeule. Tél : 03.81.87.82.20. Fax : 03.81.47.72.61.
- *Montrapon*, 7, rue de l'Épitaphe. Tél : 03.81.87.82.50. Fax : 03.81.52.70.98.
- *Planoise*, 6, rue Picasso. Tél : 03.81.87.80.15. Fax : 03.81.51.39.21.
Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h
Permanence décès-transports de corps tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30. Renseignements : 03.81.61.52.60.

CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE

- Dimanche 10 février : Dr Marcot, 1, place Payot, 03.81.80.88.85.
- Dimanche 17 février : Dr Monnier, 7, rue Thiebaut, 03.81.50.51.93.
- Dimanche 24 février : Dr Morel, 32, rue Lanchy, 03.81.88.36.15.
- Dimanche 2 mars : Dr Mougnot, 67, rue des Cras, 03.81.65.82.65.

VETERINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03.81.52.43.32.

DEPANNAGES-REMORQUAGES

- Du 1^{er} février au 8 février : Iemmolo, 03.81.50.13.32.

- Du 8 février au 15 février : Carrosserie Valero, 03.81.80.27.26.
- Du 15 février au 22 février : City Car, 03.81.41.12.12.
- Du 22 février au 29 février : Iemmolo, 03.81.50.13.32.
- Du 29 février au 7 mars : Carrosserie Valero, 03.81.80.27.26.

URGENCES HOSPITALIERES

- Pour solliciter une intervention médicale d'urgence **15**
- En se rendant au CHU :
Hôpital Jean Minjot (Bd Fleming) : urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et cardiologiques de l'adulte.
Hôpital Saint-Jacques (Place Saint-Jacques) :
- Urgences gynécologiques et obstétriques (pavillon mère-enfant)
- Urgences pédiatriques (pavillon Bersot)

DEPANNAGES :

- GDF 08.10.43.31.25. (24 h/24)
- EDF 08.10.33.30.25. (24 h/24)
- Eaux (Mairie) 03.81.61.51.35. ou 03.81.61.51.54.
(astreinte technique municipale : interventions d'urgence en dehors des heures de bureau sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte 03.81.80.17.76.
- taxis - auto-radio 03.81.88.80.80.

MOBILIGNES 08.25.00.22.44

INFORMATIONS ROUTIERES 03.87.63.33.33. (Metz 24 h/24)

METEO 08.92.68.02.25.

HORLOGE PARLANTE 36.99

MAIRIE 03.81.61.50.50.

OFFICE DE TOURISME 03.81.80.92.55.

PREFECTURE 03.81.25.10.00.

PROXIM'CITE 0.800.25.30.00.

PROXIM'SOCIAL 0.805.01.25.30.

ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

Besoin d'aide pour résoudre une difficulté d'ordre social ou administratif ?

Proxim'Social
0805 01 25 30

Appel gratuit depuis un téléphone fixe

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Accueil : 9 rue Picasso

CCAS de **Besançon**
www.besancon.fr

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT : 1. CLARISSÉS (fontaine des) - CR - 2. OU - NOIRE (porte) - 3. RIVOTTE (porte) - UT - 4. DRAME - CARMES (fontaine des) - 5. EAU (gare d') - CHAMARS (tour de) - 6. LITA - BI - 7. IS - MOUILLERE (gare) - 8. FEUX - TOT - 9. R.D.A. - PELOTE (tour de la) - 10. SE - AERES - NUL - 11. CARREE (tour) - LA - 12. VIOTTE (gare) - DAMES (fontaine des).
VERTICALEMENT : A. CORDELIERS (tour des) - B. LUIRAIS - DECI - C. VAUT - FA - AO - D. RIOM - AME - ART - E. T.E.C. - OUVERT - F. SET - HOUX - REE - G. ECA (ace) - PEE - H. EN - AMBLEES - I. S.O. - RAIL - LA - J. MR - ETON - K. CRUES - ROTULE - L. RETS - DETELAS.